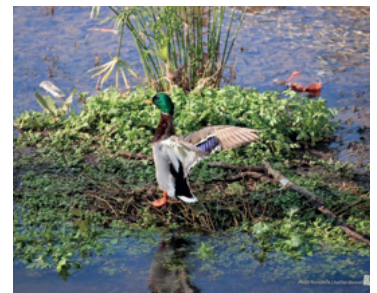


RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON



Ville de Toulon > www.toulon.fr

SOMMAIRE

ÉDITO.....3

PRÉAMBULE.....4

I.TOULON, LA COLLECTIVITÉ.....6

II.BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS.....



A) TOULON MOBILISÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE.....12



B) TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES.....28



C) TOULON, ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS.....36



D) TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ.....51



E) TOULON FAVORISE SES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLE.....65

PRÉAMBULE



La Rade de Toulon

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle 2 » soumet notamment les collectivités locales de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport sur sa situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Présenté préalablement aux débats sur le projet de budget comme prévu dans le Code Général des Collectivités Territoriales, ce document porte sur le fonctionnement interne de la collectivité.

Il a vocation à analyser les actions conduites par la collectivité sur son territoire tout en dressant un bilan des politiques publiques, orientations et programmes en lien avec le Développement Durable.

Depuis la loi portant engagement national pour l'environnement, il est établi que l'objectif de développement durable répond de façon concomitante et cohérente aux cinq finalités retranscrites dans le Code de l'Environnement :



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

L'action publique conduite par la municipalité de Toulon s'exprime dans un contexte local, qui intègre à la fois les préoccupations définies en matière de développement durable à l'échelle internationale, mais également les orientations déterminées à l'échelle métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée (MTPM).

La Ville de Toulon réaffirme son engagement pour la protection de l'environnement, pour la préservation des ressources et de son cadre de vie. Elle souhaite assurer le bien-être de tous sur son territoire notamment en garantissant la solidarité entre ses administrés, en poursuivant le renouveau de son centre-Ville et en soutenant l'essor de son tissu économique.

Le rapport sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable illustre les actions menées sur son territoire entre juillet 2023 et juin 2024. Il montre la diversité des politiques publiques qui ont intégré ce concept

comme objectif et levier d'actions et révèle également comment le développement durable est aujourd'hui ancré dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux. La mise en exergue de la transversalité des actions traduit l'interdépendance nécessaire entre les politiques publiques locales.

Ce rapport annuel, rendu public sur le site Internet de la Ville, se veut aussi un outil pédagogique. Le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics.

Il relève de la responsabilité de chacun de s'emparer de ces enjeux à l'échelle de sa sphère privée.

La Ville de Toulon soutient et encourage les initiatives, projets et actions qui concourent à l'ambitieux défi de partager demain un territoire dynamique, durable et respectueux de son environnement où chacun trouvera sa place.

I. TOULON, LA COLLECTIVITÉ

LA VILLE DE TOULON EN QUELQUES CHIFFRES

Au 1er janvier 2025, la population toulonnaise est de 182 535 résidents, soit 291 de plus qu'en 2024. Depuis près d'une décennie la population ne cesse d'augmenter, ce qui permet de classer Toulon à la 12^{ième} place des communes les plus peuplées de France.



Le Port de Toulon

En 10 ans, le nombre d'habitants a augmenté de plus de 10%, signe de l'attractivité de la capitale du Var.

12^e des Villes françaises les plus peuplées. Avec 182 535 habitants, Toulon se classe désormais devant Le Havre, Saint-Étienne et Reims.

En gagnant régulièrement des habitants depuis 20 ans, la capitale du Var dépasse même son record de 1975 où la population était estimée à 181 201 résidents. Plus de 22 000 jeunes actifs ont choisi de s'installer sur les bords de la Rade pour débiter leur carrière professionnelle.

Cette bonne santé démographique est le résultat des actions et de la politique conduite depuis 20 ans, Toulon est la Ville-centre des 22 métropoles françaises dont la démographie a le plus progressé depuis 5 ans. La Ville a su se développer tout en préservant son âme, son environnement naturel tant terrestre que marin.

LA COLLECTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Effectif



3 214

AGENTS EMPLOYÉS PAR LA COLLECTIVITÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023 (RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023)



611

CONTRACTUELS NON PERMANENTS



2 389

FONCTIONNAIRES



10%

DES CONTRACTUELS PERMANENTS EN CDI



214

CONTRACTUELS PERMANENTS



6 AGENTS SUR EMPLOI

FONCTIONNELS DANS LA COLLECTIVITÉ

Précisions emplois non permanents



AUCUN CONTRACTUEL
NON PERMANENT

RECRUTÉ DANS LE CADRE D'UN EMPLOI AIDÉ



AUCUN CONTRACTUEL
NON PERMANENT

RECRUTÉ COMME SAISONNIER OU OCCASIONNEL



PERSONNEL TEMPORAIRE

INTERVENU EN 2023 :

AUCUN AGENT DU CENTRE DE GESTION ET AUCUN INTÉRIMAIRE



NOMBRE D'AGENTS EN SITUATION DE
HANDICAP

204, SOIT 6,35% DES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

BUDGET COMMUNAL : RIGUEUR, ÉQUILIBRE ET NOUVEAUX PROJETS

Le budget 2025 de la Ville est à la fois responsable avec le maintien des taux de fiscalité locale inchangés depuis 24 ans et une dette maîtrisée - ainsi qu'ambitieux grâce à une épargne suffisante permettant d'investir dans de nouveaux services publics au bénéfice des toulonnais. Il s'est néanmoins construit dans un contexte économique mouvementé marqué par le retour de l'inflation, de nombreuses incertitudes liées à la situation internationale et l'augmentation des prix sur les matières premières.

LE BUDGET 2025 DE LA VILLE DE TOULON S'INSCRIT EN COHÉRENCE AVEC LES LIGNES DIRECTRICES SUIVANTES :

- Maîtrise des dépenses structurelles de fonctionnement
- Maîtrise de la masse salariale en effectif
- Maintien des taux d'imposition au même niveau depuis 2001, soit depuis 24 ans
- Maintien d'un haut niveau de la section d'investissement à 60 Millions €
- Maintien d'une épargne brute suffisante pour autofinancer la majeure partie des dépenses d'équipements
- Conservation du rang parmi des Villes les moins endettées de France
- Budget vert : impact des dépenses d'investissement sur l'environnement et le climat

PRINCIPALES DONNÉES TERRITORIALES

TOULON, 2ÈME VILLE LA MOINS ENDETTÉE DE FRANCE (PARMI LES VILLES DE + DE 100 000 HABITANTS)

279€ PAR HABITANT ENDETTEMENT
(1080€ POUR LA MOYENNE NATIONALE)
TOULON EST PLACÉE COMME 2ÈME VILLE DE FRANCE AVEC LA DETTE LA PLUS FAIBLE

1 130€ PAR HABITANT DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(CE QUI PLACE TOULON À UN NIVEAU INFÉRIEUR DE 28,3% PAR RAPPORT À LA MOYENNE DE LA STRATE)

1,4 ANNÉE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT
(6,5 ANNÉES POUR LES VILLES DE MÊME STRATE) SOIT UNE DURÉE 3,5 FOIS PLUS COURTE QUE LA MOYENNE

10% TAUX D'ÉPARGNE DES RECETTES
(230€ PAR HABITANT CONTRE 184€ POUR LES VILLES DE LA MÊME STRATE)

273€ PAR HABITANT DÉPENSES ÉQUIPEMENT BRUT
(222€ POUR LES VILLES DE MÊME STRATE)

MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITÉ DEPUIS 2001 TOULON, 7IÈME SUR LES 21 VILLES CENTRE DE MÉTROPOLÉ (HORS PARIS)

TAXE D'HABITATION
RÉSIDENCES SECONDAIRES :
19,35% (TAUX MOYEN DE LA STRATE : 20,95%)

TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI
29,97% (TAUX MOYEN DE LA STRATE : 37,68%)

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI :
39,39 % (TAUX MOYEN DE LA STRATE : 40,82%)

LES LABELS - UNE VILLE RECONNUE POUR SES ACTIONS

Les différentes politiques publiques menées par la Ville sont reconnues au niveau national pour leur qualité et leur caractère innovant. A ce titre, elles bénéficient d'un certain nombre de labellisations et certification.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



PAVILLON BLEU

Il distingue Toulon pour sa politique sur les plages du Mourillon en faveur d'un environnement de qualité, tant en matière de qualité des eaux de baignade qu'en ce qui concerne la collecte et le recyclage des déchets.



JARDIN REMARQUABLE

Ce label Jardin remarquable distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Son histoire, son patrimoine et son évolution ont permis au jardin Alexandre Ier d'être labellisé.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



VILLE FLEURIE – TROIS FLEURS

S'il valorise bien sûr les communes œuvrant à l'embellissement de leur territoire et à la valorisation de leur patrimoine végétal, le label « Villes et villages fleuris » met également l'accent sur toute action qui s'inscrit dans le respect de l'environnement. La Ville de Toulon a accueilli le jury Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du Label Qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » pour l'année 2025 afin de maintenir son Label. Le Label Qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » trois fleurs, revêt une importance toute particulière pour la Région Sud et en particulier pour la Ville de Toulon, car il est le symbole de la mobilisation de nombreux techniciens et jardiniers, ainsi que de l'Office de Tourisme pour renforcer l'embellissement du cadre de vie des résidents, favoriser l'accueil des visiteurs et renforcer l'attractivité touristique du territoire. Enfin, il participe d'une démarche de valorisation environnementale.



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE – 2 LIBELLULES

Il reconnaît et valorise des plans d'actions territoriaux en faveur de la biodiversité et accompagne les collectivités dans leur engagement pour la nature. Si 66% du territoire toulonnais est urbain, les 34% restants sont composés de forêts et de milieux semi-naturels. L'enjeu pour la Ville de Toulon est de placer la biodiversité au cœur de sa politique publique.



REFUGES LPO – ESPACES LABÉLISÉS

La Ligue de protection des oiseaux récompense la création d'espaces de refuges qui favorisent la préservation de la biodiversité animale (au-delà des oiseaux). La Ville, en collaboration avec la LPO PACA, a posé une cinquantaine de nichoirs adaptés aux mésanges, rouges-gorges, bergeronnettes ou chauves-souris dans différents parcs et cimetières : Tour Royale (2025-2030), Jardin d'acclimatation (2024-2029), parc du Pré Sandin (2024-2029), Chemin de la Poudrière (2024-2029), parc des oiseaux (2024-2029), Jardin Claret (2024-2029), parc des Cèdres (2024-2029)



CHARTRE ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

La Ville s'est engagée auprès de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à réduire dans ses actions les pollutions plastiques en Méditerranée et à valoriser le recyclage des plastiques afin de protéger les milieux naturels.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS



LES CITÉS ÉDUCATIVES

Le label récompense la Ville qui renforce la prise en charge éducative des enfants et des jeunes dans les quartiers prioritaires. Il soutient la collaboration des acteurs éducatifs : les parents, les services de l'Etat, les collectivités et les associations. Les actions menées par la Ville sur les quartiers Est et Ouest en faveur de l'enfance et de la jeunesse ont reçu le label Cité Éducative.



VILLE AMIE DES ENFANTS

Émanation directe de l'UNICEF, ce label met en lumière les actions inscrites dans les Droits de l'enfant menées par la Ville en matière d'accès à la culture et aux loisirs, de promotion de l'éducation au civisme, d'insertion dans la vie de la cité, etc.



TOURISME ET HANDICAP

Le label Tourisme et Handicap contribue à mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap : moteur, visuel, auditif et mental, afin de permettre à chacun de choisir ses vacances et ses loisirs en toute liberté.

Le label garantit notamment l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement ainsi qu'un accueil personnalisé proposant attention et bienveillance. Sur les plages du Mourillon, les anses du Lido et de la Source ont reçu, pour une durée de 5 ans, la marque Tourisme Handicap pour tous les handicaps, sauf le handicap visuel.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS ET QUALITÉ DE VIE



TERRE DE JEUX 2024

Décerné par Paris 2024, il a récompensé la Ville qui a développé et a rendu le sport plus inclusif sur l'ensemble du territoire durant la préparation des jeux olympiques et au-delà. Il récompense également l'organisation réussie de l'accueil de la flamme olympique le 10 mai 2024.



AIRE MARINE ÉDUCATIVE

Nées en 2012 aux Marquises, les aires marines éducatives (AME) permettent à des élèves et leur enseignant de gérer de manière participative une zone maritime littorale de petite taille. Cette démarche pédagogique et écocitoyenne a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin mais également de découvrir ses acteurs. Ce label a été décerné à des écoles primaires toulonnaises engagées dans un projet éducatif et écocitoyen lié à la gestion du littoral.

WATTY MOBY WATTY

La labellisation récompense la Ville de Toulon pour ses efforts en termes d'économie d'énergie, de mobilité durable et de sensibilisation des plus jeunes aux enjeux de la transition écologique. Plusieurs écoles toulonnaises ont participé à ce challenge avec succès.



RUBAN D'HONNEUR « 30 MILLIONS D'AMIS »

Depuis l'obtention en 2017 de la première place du classement de la fondation « 30 millions d'amis » la Ville a continué l'intégration du chien dans la Ville et engagé des moyens afin de faciliter la vie de leurs propriétaires et à encourager le bien-vivre ensemble.



COMMUNE TOURISTIQUE ET STATION CLASSÉE DE TOURISME

La commune touristique met en œuvre une politique de tourisme, offre des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente. La station de tourisme dispose d'une capacité d'hébergement diversifié et de qualité destinée à une population non permanente, met en place une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique, montre son excellence en matière d'offre et d'accueil touristique : haut niveau de prestations et d'activités, animations touristiques et culturelles, activités physiques et sportives, mise en avant des ressources naturelles du site et du patrimoine, office du tourisme classé, circulation facilitée dans la commune touristique et commerces de proximité (services de restauration, commerces de bouche, un marché hebdomadaire, etc.).



LA
FRENCH TECH
TOULON
RÉGION SUD

FRENCH TECH

Depuis 2016, Toulon dispose du label pour son travail en partenariat avec entrepreneurs, ingénieurs, développeurs, investisseurs et associations du territoire pour faire croître des startups locales et contribuer à leur rayonnement à l'international.



VILLE ET VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Toulon dispose de ce label qui s'appuie sur un sondage Opinonway qui questionne les participants sur près de 200 critères (dont la qualité de vie, la sécurité, la protection de l'environnement ou la santé) pour attester de la qualité de vie dans la Ville. La commune est classée à la 20ème place des 40 Villes de plus de 100 000 habitants où il fait bon vivre au niveau national.



INFORMATION JEUNESSE :

La Maison de l'étudiant et de l'information jeunesse de la Ville de Toulon, structure labélisée IJ par le Préfet de Région pour une période de 6 ans (2024-2030), propose des services adaptés aux besoins de leurs publics en lien avec l'offre de service déjà existantes sur le territoire. La labellisation « Information Jeunesse » concerne les jeunes de 11 à 30 ans et s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'information, couvrant tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne. Elle traduit l'ambition d'accompagner les jeunes, partout sur le territoire, dans une dynamique collective d'amélioration continue entre les structures labellisées mais également avec les autres structures partenaires qui délivrent l'information spécialisée relatives au logement, à la santé, à la formation, à la mobilité, à l'emploi, etc.



EURODESK :

Eurodesk est un réseau européen d'information jeunesse créé en 1990. En tant qu'organisme de soutien à Erasmus+. La Maison de l'étudiant et de l'information jeunesse, structure labélisée, propose un espace dédié à la mobilité européenne et aux ressources Eurodesk, une information sur la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Et elle organise chaque année au mois d'octobre son « Rdv de la Mobilité Internationale ».

II. BILAN DES ACTIONS AU REGARD DES CINQ FINALITÉS

A - TOULON MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

VOLET ATTENUATION : SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE ET SOBRIÉTÉ DANS L'USAGE DES RESSOURCES NATURELLES



La Ville de Toulon souscrit pleinement aux objectifs définis par la communauté internationale et à l'échelle nationale, en encourageant des modes de production moins émissifs, en améliorant le bâti et en promouvant la mobilité active sur son territoire.

Ainsi la Ville, via sa Direction Générale des Services Techniques, a mis en place une stratégie pluriannuelle exemplaire de réduction des consommations d'énergie de tous les bâtiments communaux ainsi qu'une stratégie de déploiement des énergies renouvelables.

La Ville s'engage à diminuer ses consommations d'énergie de 40 % d'ici à 2030 et de 50 % d'ici à 2040 (par rapport à des valeurs de référence de 2010).

- Stratégie ambitieuse de rénovation et construction durable qui va au-delà des textes réglementaires actuels
- Mise en place d'études de faisabilité sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments de la Ville
- Confort thermique par des dispositifs passifs
- Réduction des consommations d'énergie de 25%
- Utilisation d'énergie renouvelable
- Programme prévisionnel d'investissement pluriannuel afin de permettre la mise à niveau du parc immobilier communal, d'améliorer significativement l'impact carbone et de réduire les empreintes et factures énergétiques

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Ville s'engage dans le programme ÉduRenov

Le 14 janvier dernier, la Ville de Toulon s'est inscrite au programme ÉduRenov lancé en 2023 par la Banque des Territoires et ses partenaires. Véritable boîte à outils en matière de rénovation énergétique des bâtiments scolaires, ce programme a pour projet totem la rénovation de l'école élémentaire Saint-Roch.

Engagée depuis une dizaine d'années dans une démarche systématique de réduction de la consommation des fluides de ses bâtiments publics, la Ville de Toulon vient de franchir un nouveau cap dans la sobriété énergétique, en s'inscrivant dans le programme ÉduRenov.

Porté par la Banque des Territoires et ses partenaires, ce programme vise à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. L'objectif étant d'atteindre 40% d'économies d'énergie d'ici 2030 dans les bâtiments tertiaires.

Toulon compte sur son territoire 84 écoles maternelles et primaires, des bâtiments construits pour beaucoup entre les années 30 et les années 60, dans les normes de l'époque. Chaque année, des travaux d'amélioration sont engagés durant les vacances scolaires pour apporter confort et meilleures conditions d'apprentissage aux 13 000 écoliers toulonnais, entre végétalisation des cours de récréation, changement des huisseries ou pose de peinture réfléchissante sur certains toits.



Ecole Saint Roch

La rénovation de l'école Saint-Roch, un projet totem

Les travaux ont débuté à l'automne 2024. Ils s'articulent en deux phases : la première, celle en cours, qui s'achèvera d'ici la fin de l'année 2025 et qui porte sur l'école basse (bâtiment en rez-de-chaussée) et la seconde, programmée de janvier 2026 à avril 2027 et qui verra la réhabilitation de l'école haute (bâtiment en R+1).

Afin de permettre ces travaux, les élèves de CM1 et de CM2 ont été accueillis par l'école André-Filippi et les plus jeunes ont été relogés dans l'école haute pour du co-enseignement.

Afin de mettre l'école basse aux normes actuelles à la fois d'enseignement et d'accessibilité avec l'installation d'un ascenseur, il a été fait le choix de ne conserver que les 4 murs et le toit de l'édifice.

Tout a été déconstruit pour permettre le transfert de la restauration scolaire et la mise en place d'un self ou la création d'une salle polyvalente. Les toilettes seront entièrement restructurées, les sols et les peintures refaites. Les menuiseries seront remplacées par d'autres en aluminium, les fenêtres équipées de brise soleil et les façades ravalées. À l'extérieur, un parking pour les vélos et un local destiné aux déchets sont être créés. La cour de récréation de l'école basse va être désimperméabilisée et végétalisée à l'image des autres écoles déjà traitées ainsi. Les différents usages de la cour vont être matérialisés par une dizaine de types de revêtement : 11 zones de pleine terre, 3 types de stabilisés drainants, 5 jardins pédagogiques surélevés accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec des espaces en écorces et un arrosage par récupération des eaux de pluie.

L'opération globale de rénovation de l'école élémentaire Saint-Roch est estimée à 8,9 millions d'euros.

Cette rénovation est considérée comme l'un des projets « totem » par Édurenov qui permet à la Ville d'accéder à l'ensemble des ressources mises à disposition par le programme qui a été lancé en 2023 par la Banque des Territoires et qui vise à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

Construite en 1894, l'école élémentaire Saint-Roch est l'un des plus anciens bâtiments scolaires de Toulon. Elle accueille aujourd'hui plus de 200 élèves répartis dans 13 classes. L'école compte 5 bâtiments.

Travaux énergétiques, mais aussi adoption des écogestes. En septembre 2025, un challenge, adapté aux enfants, sera proposé à 6 écoles élémentaires afin que les scolaires deviennent, eux aussi, que ce soit dans leurs établissements ou chez eux, des acteurs de la réduction énergétique.

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE - AUGMENTATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS

Réfection des menuiseries extérieures et/ou installation de Brise-Soleil Orientés (BSO), quelques opérations à retenir :

Écoles :

- Pont du Las élémentaire : depuis février 2024 jusqu'en novembre 2025 pendant toutes les vacances scolaires
- Polygone élémentaire : installation de Brise - Soleil à lames fixes orientables

Installation de brasseurs d'air dans les écoles, de nouvelles salles de classe équipées :

| PÉRIODE D'INSTALLATION | ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE | NOMBRE DE CLASSES |
|------------------------|------------------------|-------------------|
|------------------------|------------------------|-------------------|

**ÉTÉ
2024**

| | |
|------------------------------------|---------------------------|
| École maternelle Beaucaire | 4 |
| École maternelle Cité de l'épargne | 5 |
| École maternelle Vert Coteau | 4 |
| École élémentaire Polygone | 6 |
| École élémentaire Valbertrand | Salle informatique |

**TOUSSAINT
2024**

| | |
|---------------------------|---|
| École maternelle St Louis | 1 |
|---------------------------|---|

HIVER 2024

| | |
|----------------------------|---|
| École élémentaire Cap Brun | 2 |
|----------------------------|---|

**PRINTEMPS
2025**

| | |
|----------------------------|---|
| École maternelle Brusquet | 7 |
| École élémentaire Cap Brun | 2 |

Au total ce sont 21 classes qui ont été équipées en 2024 et 43 le seront en 2025.

Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements dans les bâtiments municipaux :

- Programme de remplacement en LED dans les bâtiments de la Ville, à l'Hôtel de Ville, et systématiquement lors de rénovations ou d'installations de nouveaux équipements comme les brasseurs d'air
- Rénovation énergétique de la Mairie d'Honneur
- Poursuite du programme de rénovation des toitures.

Développement des énergies renouvelables :

- École maternelle Cité de l'épargne : réalisation de fondations de l'ombrière photovoltaïque de 226 m² qui sera installée à l'été 2025 pour autoconsommation collective
- Etudes pour l'équipement de 5 sites en photovoltaïque (la Maison de services Publics, la Piscine Léo Lagrange, la Police Municipale Pasteur, le Pôle Famille et le complexe sportif du Pin d'Alep)

Décarbonation des modes de chauffage :

Etudes pour l'équipement de 5 établissements en modes de chauffage innovants consistant à hybrider la chaudière gaz en place avec une pompe à chaleur (sites pressentis : groupe scolaire Rodeilhac, maternelle Valbourdin, élémentaire les Moulins, bâtiment GEERAM , maternelle Font Pré, élémentaire Renan école haute).

L'expérience mise en place à l'école élémentaire Debussy a permis de relever un taux de couverture de la production en énergie renouvelable de l'ordre de 80% en janvier 2025, confirmant le caractère adapté de la solution dans notre région.

Fourniture en énergies vertes :

Depuis 2022, la Ville de Toulon s'approvisionne avec une part d'électricité verte à 100 %

- Consommation de gaz (hors chauffage) : biogaz à hauteur de 50% depuis 2022
- Consommation de gaz pour le chauffage : biogaz à hauteur de 20% depuis juillet 2024

Actions de sensibilisation et maîtrise des usages :

Participation **aux challenges d'économie d'énergie CUBE Ville en 2024**. La Ville de Toulon est lauréate du prix « coup de cœur » du jury.

Ce concours a permis à la Ville de mettre en place de nouveaux leviers pour réduire les consommations énergétiques à travers des projets ludiques et fédérateurs, en agissant sur les usages des occupants et le pilotage des installations.

La Ville a présenté au challenge 15 bâtiments concernés totalisant 44.557m² et 6,6 GWh/an :

- Hôtel de Ville
- 6 bâtiments administratifs : Mairie d'honneur, Maison des Services Publics, pôle famille, immeuble place Louis Blanc, parc auto, magasin général
- 3 équipements sportifs : piscine Léo Lagrange, COSEC Sainte Musse, complexe sportif des Lices
- 2 établissements de petite enfance : crèche des Lices, crèche des oiseaux
- 3 équipements culturels : médiathèque Chalucet, médiathèque Pont du Las, Musée d'Art

Résultats obtenus :

L'économie réalisée sur les 15 bâtiments de janvier à juillet s'élève à :

240MWh **Equivalent à 7,4% d'économie d'énergie moyenne en 2024, soit 46 tonnes de rejet de CO2 évité, cela correspond à 10 455 Allers-Retours Paris-Marseille en TGV ou 6 100 remplissages de piscine.**

Il est prévu pour la rentrée 2025 de poursuivre l'expérience par la mise en place **d'un challenge Cube Ecoles.**



En un an, 22% d'économies d'énergie ont été réalisées

VÉGÉTALISATION



Ecole F Nardi



Ecole maternelle Muraire



Ecole Fleur des Champs

La Ville poursuit son plan pluriannuel de végétalisation des cours d'école :

Cours d'école réalisées en 2024 sur les sites suivants :

- École élémentaire Malbousquet
- École élémentaire Nardi (+ aménagement terrain espaces verts contigu)
- École maternelle Muraire cour + pergola
- École élémentaire Muraire aménagement préau
- École maternelle Fleurs des Champs (avec un travail sur la déconnexion des eaux pluviales du réseau).

Parallèlement, des études hydrogéologiques ont été menées pour chacune des cours d'école afin de connaître le degré de perméabilité du sol et permettre ainsi la déconnexion des eaux pluviales (par exemple provenant des toitures des bâtiments) du réseau Eaux Pluviales existant. Cela favorise l'infiltration directe dans le sol et s'inscrit dans une politique de prévention des débordements.

Poursuite des travaux de végétalisation des cimetières :

Actions menées en 2024 :

- Plantations de 6 arbres
- Création d'un aménagement paysager au niveau des terres communes enfants
- Plantation de graines pour enherber les allées du cimetière ouest

STRATÉGIE AMBITIEUSE DE RÉNOVATION ET CONSTRUCTION DURABLE INTÉGRANT DES OBJECTIFS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VISANT LA LABELLISATION

Les projets visent une rénovation énergétique exemplaire et durable, intégrée dès la phase de programmation avec une ambition forte sur le plan environnemental, énergétique et sociétal. Ils s'articulent autour des axes suivants :

- Labellisation Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM niveau Argent) incluant la gestion de l'énergie, le confort thermique été/hiver, la qualité de l'air, le confort acoustique et visuel, ainsi que l'usage de matériaux recyclés, recyclables et bio/géo-sourcés
- Énergie et sobriété : optimisation des consommations par des principes de sobriété (consommer moins), efficacité énergétique (consommer autrement) et intégration d'énergies renouvelables
- Gestion de l'eau et de la nature en Ville : création d'espaces verts désimperméabilisés, déconnexion des toitures du réseau Eaux Pluviales, récupération et infiltration naturelle des eaux de pluie, participation à la création d'îlots de fraîcheur urbains, avec préservation de la biodiversité
- Économie circulaire : réalisation d'un diagnostic PEMD (Produits, Équipements, Matériaux, Déchets) pour assurer traçabilité, tri à la source, réemploi, et valorisation des déchets, avec réduction des déchets ultimes
- Qualité d'usage : intégration des exigences sociales et paysagères, notamment autour des groupes scolaires avec des espaces publics repensés et apaisés

L'ensemble des programmes pose les bases de projets **cohérents, durables, et adaptés aux spécificités du climat méditerranéen.**

Les projets de rénovation et réhabilitation concernés :

- Ecole Élémentaire Cousteau
- Ilot Casanova
- Casa d'Italia

Pour les opérations de construction ex-nihilo, s'ajoutent les performances suivantes :

- Performances énergie et carbone prescrites par la réglementation en vigueur
- Réalisation d'un diagnostic environnemental soumis à l'autorité environnementale
- Chantier à faible impact environnemental

Les projets de construction concernés :

- Groupe scolaire Sainte Catherine
- Base nautique
- Crèche La Barre
- Médiathèque Marnata et son jardin



Médiathèque Marnatta et son jardin dont les travaux débuteront au premier trimestre 2026 pour une livraison attendue le 3ème trimestre 2027

FAVORISER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville soutient :

- la mise en place de matériels de Workout, d'appareils de fitness extérieurs, de terrains de basket 3x3, de Futsal et de FootA5 sur les aires sportives en accès libre afin que les activités physiques participant au bien-être et à la santé soient accessibles au plus grand nombre
- la mise en place de matériaux recyclables sur les sols pour diminuer les îlots de chaleur des terrains de proximité
- la création d'un terrain multisport en matériaux composites issus du recyclage de matières plastiques

Dans ce cadre, une attention particulière est portée aux matériels sportifs de façon à ce qu'ils répondent aux valeurs et aux enjeux du développement durable. Ainsi, la majorité des matériaux utilisés sont recyclables et sont constitués d'acier en quasi-totalité, les matières plastiques quant à elles sont réduites exclusivement aux poignets et aux caches.

Travaux de réfection des terrains synthétique.

Depuis 2022 le remplissage des terrains synthétique se fait en utilisant des matériaux biosourcés de type noyaux d'olive, liège et raflex de maïs à la place du remplissage en SBR (recyclage de caoutchouc) très décrié en raison de la dispersion des microplastiques dans la nature. Par ailleurs, tous les gazons synthétiques sont maintenant 100% recyclable.

- 2024 : Travaux Stade des Lices avec un remplissage en liège
- 2025 : Travaux Stade Mercheyer avec remplissage en rafle de maïs

Entretien des terrains de sport en gazon naturel et choix des produits phytosanitaires

La Ville de Toulon dans le respect des normes en vigueur traite toutes les surfaces naturelles selon le principe du « zéro phyto », à l'exception des terrains de grands jeux. Pour ces derniers, afin de réduire la nocivité des produits phytosanitaires, le nombre de traitements annuels est passé à 3 ou 4 grâce à l'utilisation de bio stimulants et le choix de gazons plus résistants aux maladies.

L'élaboration de plans de fertilisation équilibrés et la recherche d'une vie microbienne du sol privilégiant une défense immunitaire naturelle sont favorisées.

Enjeux de l'eau, aujourd'hui et demain

Le choix de ces graminées présente également un précieux avantage, celui de réduire les besoins en eau.

Pour aller plus loin encore, un soin particulier est porté sur la vérification et le changement régulier des arroseurs dont les caractéristiques techniques actuelles les rendent beaucoup plus économes en fluide avec en 2023 le changement des programmeurs d'arrosage avec des nouveaux modèles connectés.

Piscines : afin de favoriser les économies d'énergie, la collectivité a pris la décision depuis 2022 de fermer durant la période hivernale (du 29/12/2024 au 04/03/2025), soit deux mois, le grand bassin de la piscine du Port Marchand afin de réduire les coûts énergétiques liés au maintien en température de l'eau de baignade.

Eclairage LED des équipements sportifs

Un plan pluriannuel de renouvellement de tous les éclairages des stades a été élaboré.

- 2024 : travaux d'éclairage LED sur le stade Fernandez (petit terrain),
- 2025 : travaux d'éclairage LED sur le stade Mercheyer,
- 2025 : travaux d'éclairage LED piscine du Port-Marchand en 2025
- En 2025 : projet de remplacement de la totalité de l'éclairage du stade Mayol pour un éclairage LED et scénique connecté.

VOLET ADAPTATION DE LA VILLE

Les écosystèmes terrestres et marins jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat. À l'heure actuelle, ils absorbent près de la moitié des émissions de dioxyde de carbone générées par l'homme. La Ville mène depuis plusieurs années une politique d'adaptation dont l'objectif est de limiter et d'anticiper les impacts et les dommages du changement climatique.

L'adaptation au dérèglement climatique consiste à prendre des mesures permettant d'atténuer les effets de ce changement. S'il faut lutter contre les causes de ce dérèglement climatique et entreprendre de nombreuses actions pour en limiter les effets, il est également important de se préparer et de s'adapter à ses effets. Les aménagements urbains, le revêtement des sols, la végétalisation, la gestion de l'eau, le confort thermique des bâtiments sont autant de leviers que la collectivité actionne pour rendre la ville plus résiliente.

TRANSITION ÉNERGETIQUE - ACCÉLÉRATION DE LA MOBILITÉ DURABLE

Afin de lutter contre le changement climatique et la chaleur en Ville, de nombreux chantiers sont menés en faveur de la mobilité durable.

Développement du réseau Mistral

Depuis le 6 janvier 2025, les habitants du hameau des Pomets peuvent désormais emprunter le bus pour leurs différents déplacements, une desserte attendue depuis plus de 20 ans et déjà appréciée par ses utilisateurs.

Il s'agit d'une première pour la centaine d'habitants, dont une moitié d'actifs et une quinzaine d'enfants scolarisés, qui vivent dans cet écrin de verdure dont les déplacements sont dorénavant simplifiés et certaines voitures laissées au garage.



Ligne de bus AB3

Electrification du réseau

Le réseau Mistral accueille depuis début mars 2025, les 6 premiers bus 100% électriques de la Métropole qui compte déjà 338 bus dont 54 fonctionnent au gaz naturel.

Il s'agit d'un progrès important pour l'environnement qui s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique portée par la Ville. Avec 420 KWh, la capacité des batteries est 4 fois supérieure à celle des meilleures voitures électriques, cela représente 300km d'autonomie environ. Ces 6 nouveaux bus devraient permettre d'économiser 225 tonnes de CO2 par an sur le territoire. Par ailleurs, au-delà du zéro émission et zéro-bruit, ils sont équipés d'un système de radar permettant de prévenir de la présence de piétons sur les angles morts.

Le déploiement de ces 6 premiers bus signe le développement de l'électrification du réseau Mistral dont 50% de la flotte est déjà équipée de bus propres.

À l'horizon 2027, la Métropole prévoit d'acquérir 95 véhicules.



Les premiers bus zéro-bruit, zéro-émission

Les navettes maritimes

Avec deux millions de passagers transportés en un an, les bateaux-bus ont battu en 2024 leur record de fréquentation.

De quoi conforter le statut du réseau Mistral de premier réseau maritime de France.

Les navettes maritimes sont un service bientôt bicentenaire (la première ligne régulière par bateau à vapeur entre La Seyne et Toulon date de 1836).

Deux navettes hybrides

Avec 200 rotations par jour, le réseau Mistral est donc le premier réseau maritime de France.

Aujourd'hui, sur les douze lignes que compte la flotte, deux bateaux sont hybrides et effectuent la moitié de leur trajet en électrique. Et les prochaines commandes de navires (à l'horizon 2028) devraient également s'appuyer sur des modes de propulsion plus écologiques (électricité ou hydrogène).

Nouveaux usages, nouveaux besoins

Au fil du temps, les cadences se sont améliorées (un bateau toutes les 20 minutes entre Toulon et La Seyne Centre) et des navettes circulent en soirée, une partie de la semaine.

Mais au-delà, c'est la conception même des bateaux-bus qui évolue.

Les passagers aujourd'hui peuvent voyager avec leurs vélos ou leur trottinette. Les bateaux se sont donc adaptés avec une plate-forme à ranière pour entreposer les vélos.

Quelques chiffres

3

LE NOMBRE DE LIGNES MARITIMES GRAND PUBLIC

12

LE NOMBRE DE NAVIRES QUI COMPOSENT LA FLOTTE DE RÉSEAU MISTRAL. DEUX D'ENTRE EUX SONT HYBRIDES

62

LE NOMBRE DE MARINS QUI TRAVAILLENT SUR LES NAVETTES, DONT VINGT CAPITAINES

2

LE PRIX EN EUROS DU TICKET POUR UN ALLER SIMPLE SUR UN BATEAU-BUS

Depuis son lancement en 2014 par la métropole plus de 15 000 personnes ont bénéficié du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), représentant 25% du coût du deux-roues dans la limite de 250€.

En mars 2025, les élus de la Métropole ont décidé d'étendre le dispositif à d'autres véhicules tels que les vélos cargo électriques ou au kit électrique à destination du fauteuil roulant pour les personnes en situation de handicap.

Les vélos et kits pourront dorénavant être neufs, d'occasion ou reconditionnés dès lors qu'ils sont achetés chez un professionnel. La participation financière se concentre sur les ménages les plus modestes en la réduisant pour les autres à un forfait. Les aides varient entre 100 et 300€.

Le choix d'une croissance décarbonée, le référentiel « Green Bay »

Politique d'optimisation économique et stratégie de développement raisonné : tels étaient pour l'année 2024 les objectifs poursuivis par la chambre de commerce et d'industrie du Var, gestionnaire des ports de la rade de Toulon. À l'heure du bilan, la chambre revendique une croissance de près de 5 % de son chiffre d'affaires en un an, dans un contexte géopolitique globalement défavorable aux ports de marchandises.

L'attractivité du modèle "passagers", a permis d'accueillir 92 escales de la compagnie La Méditerranéenne sur le terminal de Toulon.

La politique touristique est complétée par le développement des moyens logistiques de fret, grâce à la mise en place, au terminal Brégaillon à La Seyne-sur-Mer, d'une nouvelle ligne ferroviaire pour les acheminements stratégiques. Les 13 trains opérationnels évitent ainsi plus de 500 camions sur la route.

Car la rade de Toulon entend mettre en avant la mise en place d'un nouveau référentiel portuaire durable, « Green Bay ».

La mise en place des premiers quais électriques pour les paquebots de croisières ou les navires de fret et passagers, dont les premiers essais sont concluants, les prochaines expérimentations de collecte des déchets à terre ou en mer, tout comme la réutilisation des plastiques marins, devraient permettre de poursuivre le verdissement des ports de Toulon et de La Seyne.

Le téléphérique, année record en 2024

En 2024, le téléphérique du Mont Faron a connu une année record avec 105 000 passagers transportés, grâce à une météo favorable, une maintenance optimisée et une stratégie marketing efficace. En été, la fréquentation a atteint des pics de 800 personnes par jour.

Depuis son inauguration en 1959 par Louis-Valéry Roussel, la fréquentation a progressivement augmenté, dépassant les 100 000 passagers annuels.

Pendant la saison estivale, 6 saisonniers renforcent l'équipe pour accueillir les visiteurs et sensibiliser au risque incendie. Le Comité des Monts toulonnais travaille à la sécurisation du site, notamment en cas de grand vent.



Téléphérique du Faron

Bornes de recharge électrique

Au 31 juillet 2024, le territoire de la Métropole comptait 250 points de charge électrique, pour Toulon ce sont 41 bornes dont, **5 nouvelles en 2024** :

- Avenue Winston Churchill
- Stade Bon Rencontre
- Rue Courbet
- Place Paul Maurel
- Parking des Meuniers



Borne de recharge électrique

La poursuite du développement des pistes cyclables

La Ville de Toulon a poursuivi en 2025 les travaux pour réaliser de nouvelles infrastructures cyclables. Une piste cyclable a été aménagée sur le site de l'ancienne station-service BP devant le stade Mayol, reliant les voies douces des avenues Roosevelt et De-Lattre-de-Tassigny. Bien que déjà accessible aux vélos, le chantier n'est pas terminé : des bacs avec des oliviers et greVilleas seront installés, et la piste sera peinte en vert. À la fin de l'année, le bâtiment de l'ancienne station sera détruit pour planter des arbres, et un revêtement moins glissant sera ajouté.

Des efforts ont également été faits pour améliorer la signalisation et les connexions entre les pistes cyclables autour du rond-point Bonaparte. La prochaine étape envisagée est de connecter la piste.

Roosevelt à celle de la voie express en passant sous Mayol, tout en minimisant l'impact sur les livraisons du centre commercial.

Parallèlement les stationnements pour vélos continuent de se développer.



Rond-point Bonaparte avant-après

La piste cyclable de l'avenue de l'infanterie marine

La piste cyclable de l'avenue de l'infanterie marine a été entièrement requalifiée. Tout comme la voirie et les trottoirs où le stationnement a été optimisé afin de gagner 5 places de parking. Plus de 900m² d'arbustes et de végétaux bas ont été plantés et de nouveaux massifs ont été créés afin d'apporter un peu de fraîcheur aux piétons et aux cyclistes qui empruntent nombreux cette artère pour relier le coeur de Ville au Mourillon.



Avenue de l'Infanterie Marine

En Mars 2025, on compte : 103 aires pour 991 places de stationnement

Globalement en mars 2025, on comptait :

- 30 833 m linéaires de pistes cyclables (en tenant compte des itinéraires bidirectionnels)
- 21 844 m linéaires de bandes cyclables (en tenant compte des itinéraires bidirectionnels)
- 13 756 m linéaires d'itinéraires partagés (en tenant compte des double-sens)
- 3 840 m linéaires de voies vertes (en tenant compte des double-sens)
- 1 231 m linéaires de double-sens cyclables

AMÉNAGEMENTS URBAINS - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET D'USAGE

Comme chaque année, la Ville et la métropole réalisent des opérations d'aménagement dans l'ensemble des quartiers qui intègrent des objectifs environnementaux.

En voici quelques exemples.

La voirie du secteur Maréchal Lyautey – Henri Barbusse requalifiée



Secteur Maréchal Lyautey – Henri Barbusse

Le secteur compris entre les avenues Lyautey et Henri-Barbusse a été complètement requalifié : réfection de la chaussée de l'avenue Maréchal Lyautey, requalification des trottoirs, création de quatre quais de bus et amélioration du cheminement piétons et des personnes à mobilité réduite, le square Célestin-Forno a été repensé et replanté avec des végétaux adaptés à la chaleur et peu gourmands en eau.

45 nouvelles places de stationnement aux Moulins

Proche de l'école maternelle des Moulins, ce nouveau parking offre 45 places de stationnement, toutes éco-aménagées avec l'utilisation de matériaux perméables. Les eaux de surface sont récupérées et rejetées dans le réseau pluvial après un passage dans un séparateur à hydrocarbures.



Stationnement aux Moulins

Réaménagement de l'avenue Lazare Carnot

Cette artère principale a été réaménagée et repensée. Un bitume clair a été posé sur la chaussée et un enrobé vert permet de matérialiser la piste cyclable. 7 arbres supplémentaires ont été plantés, en plus des 46 existants. L'éclairage public a été renouvelé. L'objectif de ces travaux est de dynamiser la vie du quartier, tout en améliorant le confort et la sécurité des habitants.



Avenue Lazare Carnot

Le parking du Fort rouge désimperméabilisé

Ce parking a été recouvert d'un sable stabilisé, des demi-rondins délimitent les places de stationnement. Un emplacement et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés. Un portique à l'entrée limite le gabarit des voitures autorisées à stationner.

Rond-point de l'Aiguillon

Le rond-point de l'Aiguillon pour fluidifier la circulation.

Objectif de l'aménagement : fluidifier la circulation de ce carrefour emprunté par 14 000 véhicules par jour mais aussi améliorer la sécurité des passants grâce à l'élargissement des trottoirs et à la réalisation de nouvelles traversées piétonnes.

A retenir

Depuis 2016, 49 itinéraires piétons ont été jalonnés avec temps de parcours.

315 limitations 30 pour un linéaire de 114,6 kilomètres.

24 zones 30 pour un linéaire de 7,2 kilomètres.

LE VERDISSEMENT DE LA VILLE

Face aux défis climatiques et confrontée à un climat méditerranéen, la Ville met en œuvre des stratégies adaptées pour renforcer sa résilience et améliorer la qualité de vie urbaine. Cela se traduit par la création d'îlots de fraîcheur, l'adaptation des pratiques d'entretien, la formation et la sensibilisation des agents des espaces verts, l'optimisation de la gestion de l'eau, la promotion de la biodiversité et l'adaptation de la palette végétale.

Adaptation de la palette végétale

- Plantation d'arbres et de végétaux adaptés au climat méditerranéen, résistants à la sécheresse et aux maladies
- Remplacement progressif des gazons non piétinés par des alternatives peu gourmandes en arrosage (tapis de sédums, plantes méditerranéennes tapissantes, etc.)
- Réduction de l'utilisation des plantes molles : annuelles, bisannuelles

Gestion durable de l'eau

- Intégration de la gestion alternative des eaux pluviales dès la conception des espaces publics
- Développement d'espaces verts nécessitant moins d'arrosage et mieux adaptés au climat local
- Suivi tensiométrique des jeunes arbres, des massifs arbustifs et des plantes vivaces pour optimiser l'arrosage
- Paillage de l'ensemble des espaces verts créés pour réduire l'évaporation et conserver l'humidité
- Gestion des fontaines de la Ville en circuit fermé
- Mise en place de douches de plages solaires à détecteur de présence et programmables
- Installation de canopées végétales autonomes avec réserves d'eau connectées

Favoriser la vie dans le sol

- Mise en place de paillages biodégradables (copeaux de bois, toiles biodégradables, etc.) qui permettent de nourrir le sol en se décomposant
- Déminéralisation des pieds d'arbres et installation de platelages bois ou composite

Réduction des déchets et recyclage

- Tonte en mulching (hachage de l'herbe de tonte pour la redéposer sur la pelouse)
- Réutilisation de paillis végétal issu du broyage des arbres et des arbustes

Travaux d'extension paysagère, de végétalisation et de désimperméabilisation

La Ville réalise des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales, réduire les îlots de chaleur et créer des espaces de détente et de socialisation pour les habitants.

Quelques réalisations emblématiques :

Extension Paysagère du Parc des Lices : ce projet, débuté fin 2024 pour une livraison à l'été 2025, comprend le réaménagement de 9 000 m² à la suite de la démolition de 9 bâtiments. Il inclut la plantation de 170 arbres d'essences adaptées au climat local et de 220 plants forestiers dans des espaces de micro-forêts, des aménagements de massifs arbustifs et la création d'une prairie méditerranéenne. Des parcours d'activités multigénérationnels, une piste cyclable, la réfection de deux aires de jeux pour les petits, une aire d'activités avec tyrolienne pour les plus grands et un terrain multisports avec station de street-workout seront aménagés.



Avenue de la Victoire Les Lices



Parc des Lices

Végétalisation du parvis de la Faculté de Droit avec la création de trois grandes jardinières offrant des assises en bois sur deux niveaux avec plantation de 16 arbres et de plantes vivaces pour une surface totale de 680 m²



Parvis de la Faculté de droit

- Végétalisation du parvis de la Faculté de Droit avec la création de trois grandes jardinières offrant des assises en bois sur deux niveaux avec plantation de 16 arbres et de plantes vivaces pour une surface totale de 680 m²
- Aménagement paysager de la Porte des Oliviers et ses abords comprenant la plantation d'une partie centrale en tapis de sedums et plantes vivaces tapissantes préservant la vue sur les éléments structurants de la Porte des Oliviers, associée à des massifs fleuris étagés qui viennent animer le carrefour par leurs floraisons et leurs feuillages. Une des deux fontaines est transformée en fontaine sèche recyclée sur dalles avec 9 jets, avec animation aquatique et lumineuse, l'autre a été transformée en jardin sec
- Aménagement paysager de la Promenade Verte des Poudrières, phase n°7, entre le Club des Ecosais et l'avenue Groignard avec la plantation de 9 arbres de type Méditerranéen et de 700 m² de massifs arbustifs et vivaces
- La création d'une aire de pique-nique sur les plages du Mourillon en lieu et place d'un espace recouvert de stabilisé et peu propice au développement des arbres en raison d'un ensoleillement intense et desséchant. L'espace est réorganisé en quatre zones de pique-nique, offrant un total de 62 places, dont 10 accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes. Chaque zone est composée d'une, deux ou trois tables, afin de favoriser la convivialité et l'accueil des familles dans un cadre végétalisé et ombragé. Dans le cadre de ce projet, 18 nouveaux arbres ont été plantés en complément des 11 arbres déjà présents dans la zone, contribuant ainsi à une amélioration du confort thermique sur le long terme.



Aménagement plages du Mourillon

Cependant, ces arbres mettront plusieurs années avant de pouvoir fournir une ombre suffisante. Afin de permettre une utilisation immédiate des tables de pique-nique et de répondre au besoin urgent d'ombrage dans cette zone fortement exposée, l'aire est dotée de dispositifs d'ombrage par voile.



Végétalisation place Sadi Carnot



Végétalisation place Duperré

Développement du patrimoine arboré

Le patrimoine du domaine public toulonnais comprend 16 500 arbres. Cet inventaire permet d'améliorer la planification, la gestion et la sécurité du patrimoine arboré.

Des campagnes régulières de traitement sont menées pour gérer les insectes ravageurs des arbres, notamment sur les pins et les palmiers, afin de maintenir la santé et la vitalité des arbres.

Afin de renouveler et de développer ce patrimoine, la Ville plante tous les ans environ 300 arbres.

DES BIENFAITS DES ESPACES VERTS

Amélioration de la qualité de l'air

Les végétaux adaptés au climat méditerranéen purifient l'air en absorbant les polluants et en libérant de l'oxygène.

Réduction des îlots de chaleur urbains

Les espaces verts contribuent à rafraîchir l'air ambiant, réduisant les températures élevées des étés méditerranéens. Cela crée des îlots de fraîcheur essentiels pour le confort et la santé des habitants, particulièrement en période de canicule.

Promotion de la biodiversité locale

En favorisant les espèces végétales et animales locales, ces actions renforcent la biodiversité et la résilience des écosystèmes.

Bien-être mental et physique des habitants

Les espaces verts offrent des lieux de détente et de loisirs, améliorant la qualité de vie et la santé mentale et physique des résidents.

Gestion des eaux pluviales

Les plantes et systèmes d'irrigation adaptés aident à gérer les précipitations irrégulières, réduisant le risque d'inondation et l'érosion des sols.

Réduction de la pollution sonore

Les espaces verts agissent comme des barrières naturelles contre le bruit.

B - TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



Bordée par la mer Méditerranée (45 kilomètres de linéaire côtier) et entourée de massifs collinaires, la Ville de Toulon bénéficie d'un cadre paysager remarquable. **Le territoire communal compte plus de 1 000 hectares de forêts et d'espaces semi-naturels, ainsi que plus de 1 400 hectares d'espaces verts.**

Cette richesse et cette diversité valent à la Commune d'être partiellement couverte par **des sites Natura 2000, des espaces naturels sensibles, des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou encore des sites classés ou inscrits.** Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres a également acquis des terrains côtiers afin d'assurer leur protection et d'y accueillir le public tout en préservant leur sensibilité écologique.

La Municipalité de Toulon s'est engagée à préserver le cadre de vie exceptionnel de ses habitants, qui contribue par ailleurs à l'attractivité touristique de la Ville.

Cette volonté de protéger la biodiversité et les milieux naturels, de maintenir des îlots de verdure au cœur des zones urbaines, trouve notamment son expression dans les politiques publiques en matière d'aménagement, de gestion d'espaces verts et d'environnement.

PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

La Ville initie le permis de végétaliser

Créé par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, l'article L2125-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques a officialisé l'existence des « permis de végétaliser ».

Dans le cadre de sa politique de transition écologique la Ville souhaite expérimenter ce dispositif afin de favoriser la place de la nature en Ville et accompagner les habitants et acteurs du territoire dans leurs initiatives d'aménagement végétalisé et d'entretien temporaire de parcelles publiques.

Cette volonté de végétalisation participative répond à plusieurs enjeux :

- Améliorer le cadre de vie des habitants par le renforcement des trames vertes en milieu urbain et le développement du maillage d'îlots végétalisés
- Créer des zones de refuge pour la biodiversité, en particulier la petite faune et les pollinisateurs
- Renforcer le lien social entre habitants à travers le partage d'expériences autour du jardinage
- Renforcer les initiatives citoyennes en matière de protection de l'environnement sur le territoire

Installation de nichoirs par la LPO (Ligue de Protection des oiseaux)

La Ville de Toulon en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) poursuit l'installation de nichoirs dans ses différents parcs et jardins mais aussi dans les cimetières afin de favoriser le développement et l'installation d'espèces en Ville.

Les nichoirs sont installés le plus tôt possible, dès l'automne et jusqu'à la fin de l'hiver (mars), dans un endroit calme, sur un mur ou un arbre, hors de portée des curieux à deux ou quatre pattes (2,5 mètres minimum du sol, sans branches horizontales à proximité).

Les nichoirs ne doivent pas être en plein soleil ou à l'ombre complète, l'entrée doit être orientée en fonction des vents dominants, pour que la pluie ne s'y engouffre pas et que les oisillons ne se retrouvent pas noyés.



Nichoir

Espèces proposées pour les parcs et cimetières de la Ville

- Mésange nonnette, huppée, noire et bleue
- Moineau
- Chiroptère

Localisation de la pose des nichoirs 2024

- Parking Batterie basse
- Jardins de Sainte Musse
- Les 3 Quartiers

QUELQUES OISEAUX DE LA TOUR ROYALE



Etourneau sansonnet



Héron cendré



Martinet noir



Mouette mélanocéphale



Bergeronnette des ruisseaux



Serin cini



Corneille noire



Rougequeue noir



Martin pêcheur



Grand Cormoran



Tadorne de Belon



Mésange charbonnière



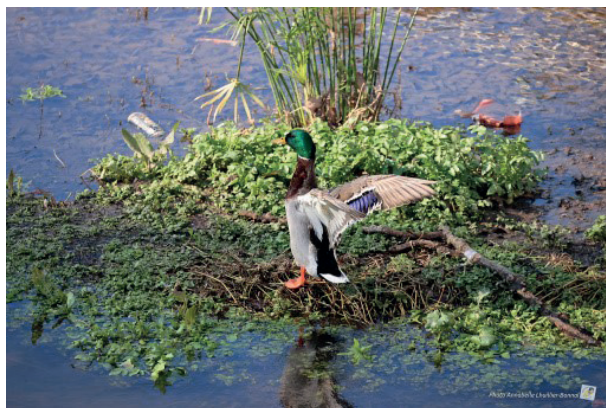
Moineau domestique

L'Eygoutier, un curage partiel pour préserver le retour de la biodiversité, lutter contre les pollutions et préserver la fraîcheur en été

Face au retour de la biodiversité dans le canal de l'Eygoutier, la Ville de Toulon en lien avec le Syndicat de l'Eygoutier a fait le choix d'un curage partiel, consistant à ne retirer qu'une partie des sédiments pour conserver le biotope. Ce dragage réalisé au printemps permet de dresser un inventaire de la faune et de la flore existantes qui témoignent de la bonne qualité de l'eau du fleuve côtier.

Le long du chemin de l'Alma ou du quai Marcel-Pagnol, il est constaté de plus en plus de canards, grues, aigrettes, martins-pêcheurs et cormorans.

Dans les eaux, on peut y voir des truites, des anguilles. Face à ce retour de la biodiversité, la Ville de Toulon en accord avec le Syndicat de gestion de l'Eygoutier a choisi de réaliser un curage partiel du petit côtier toulonnais et de jouer la carte de la biodiversité.



L'Eygoutier

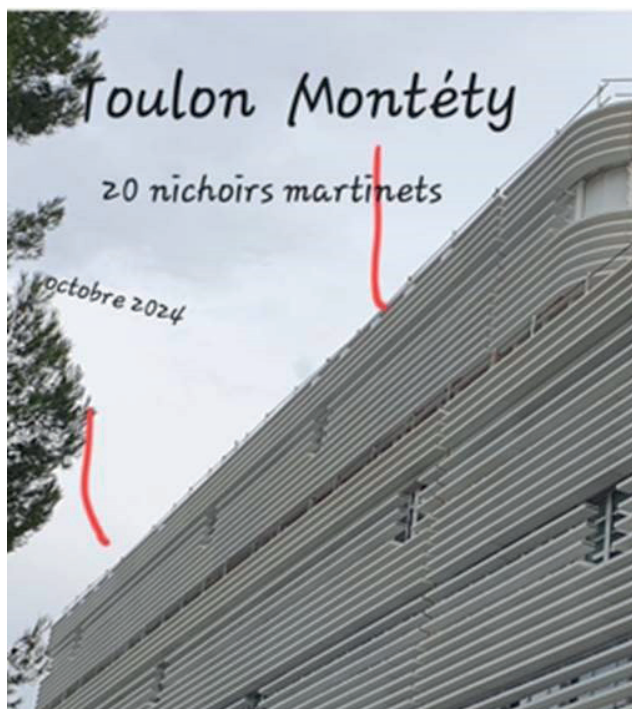
La bonne qualité des eaux de l'Eygoutier

La présence d'anguilles ou de martins-pêcheurs, qui nichent dans le sol et se nourrissent de juvéniles, témoignent de la bonne qualité des eaux de celui que les Toulonnais appellent aussi la Rivière des Amoureux. Le retour de la nature permet de fixer les métaux lourds tels que l'azote ou le phosphore et donc ainsi de réduire la pollution.

Une autre pollution réduite aussi : celle des macro-déchets. Six barrages flottants ont été disposés tout au long des 17 km de la rivière et de ses affluents. Le dernier est positionné rue Amiral Nomy, à la hauteur du carrefour de la Porte des Oliviers.

Réduction d'un îlot de chaleur

La présence de la végétation devrait aussi permettre de réduire l'îlot de chaleur que constituait le canal curé à blanc.



Nids de martinets à Montéty

TOULON VILLE D'ACCUEIL DES MARTINETS : plus de cent niochirs installés

Depuis de nombreuses années, le quartier Montéty concentre une importante colonie de martinets noirs et de martinets pâles.

Chacune des opérations immobilières réalisées ces dernières années a pris en compte leur présence et leurs besoins.

C'est ainsi que de nombreux niochirs spécifiques sont intégrés dans plusieurs bâtiments :

Hôtel B&B (45 niochirs), Eco-lodge (45 niochirs), Caserne Lamer (15 niochirs), Parking silo du Zénith (17 niochirs).

Les acteurs du BTP jouent particulièrement le jeu en fournissant des cavités artificielles pour les martinets dont les populations nicheuses accusent un déclin de plus de 50 % en Europe.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Campagne citoyenne de ramassage de déchets

Chaque mois, la Ville propose avec l'aide de l'association Chercheurs en herbe le ramassage de déchets citoyens.

Entre la Tour Royale, l'anse de Méjean, le sommet du Faron, chacun est invité à ramasser, trier et revaloriser un maximum de ces déchets sauvages.

28 ramassages de déchets sont organisés par an.

Depuis le début de l'année 2024, l'association Chercheurs en herbe a organisé 38 ramassages sur la métropole Toulon Provence Méditerranée dont 28 sur Toulon.

Cela représente quasiment 1000 participants depuis le début de l'année et 2 496kg de déchets collectés.



Déchets Port Marchand



Déchets parc stade nautique



Déchets parc Tour Royale

En 2024 :

- 61 075 mégots ont été confiés à Recyclop VAR pour être revalorisé énergétiquement
- 1 377 canettes et les 5 414 capsules ainsi qu'une partie des 240,5 kg de métal (petits morceaux de métal pouvant être transportable) ont été emmenés chez le ferrailleur France Récupération Recyclage et cela a permis de reverser 51,27€ à l'Association K Net Partage
- 1 947 bouchons trouveront une seconde vie sous forme de bijoux avec Sauvage,
- 29 masques seront recyclés auprès de Plaxtil pour devenir des cendriers de poche
- une partie des déchets plastiques (Bidons, barquettes, gobelets, pailles, couverts, touillettes...) et notamment les morceaux de plastique rigide ne rentrant pas dans le cadre de la collecte du tri sélectif, comme les débris de voiture, briquets, bâtons de sucette et autres fragments de déchets...) ont été collectés, pour être recyclés auprès de TerraCycle France

« La mer commence ici » : un concours pour former de jeunes citoyens écoresponsables »

Ce projet organisé par la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) en partenariat avec la Ville de Toulon propose aux élèves de primaire de se former aux défis du changement et d'agir au travers d'actions concrètes en faveur de l'environnement. Quatre classes, dont trois toulonnaises, ont été récompensées pour avoir, tout au long de l'année, développé des projets de lutte contre la pollution de la mer.



La mer commence ici

Restauration scolaire : actions de sensibilisation des enfants

La gestion de la restauration scolaire intègre désormais des objectifs environnementaux, notamment :

- Lors de l'élaboration des menus, le juste équilibre doit être trouvé entre découverte du goût et la limitation du gaspillage alimentaire en proposant des menus plus simples et plus appréciés des enfants.
- La mise en place d'enquêtes de satisfaction permet d'ajuster au mieux les menus
- Reconduction des challenges et des sensibilisations permettant la prise de conscience du gaspillage et ses conséquences (ex : Challenge Tatouille pour impliquer les enfants, instaurer de bonnes pratiques alimentaires ou intervention de la société « Les Alchimistes » pour expliquer le processus du compostage)

Activités sportives : préservation des ressources naturelles et réduction de l'impact environnemental

Développement des pratiques physiques de plein air :

Orientation croissante et stratégique vers des activités extérieures (activités nautiques, randonnées, gym, parcours sportifs, vélo,) qui ne nécessitent ni construction nouvelle, ni entretien lourd d'infrastructures, limitant ainsi l'empreinte écologique.

Sensibilisation environnementale :

Formation continue et exemplarité : sensibilisation des équipes aux enjeux du développement durable afin qu'elles deviennent vectrices de bonnes pratiques auprès du public et intégration systématique de messages et d'actions éducatives lors des stages sportifs pour inciter les jeunes à respecter la nature, leur environnement immédiat, et les enjeux de la transition écologique.

Mobilité durable :

Promotion du « Savoir Rouler à Vélo » pour favoriser l'autonomie des enfants, limiter les trajets motorisés et diminuer l'empreinte carbone.

Respect et protection des espaces naturels :

Consignes données aux enfants dès leur arrivée dans les stages sportifs.

Maîtrise de l'usage de l'eau :

Adoption de nouvelles procédures par les éducateurs de voile de la Ville pour limiter l'utilisation d'eau douce lors du rinçage des embarcations nautiques, contribuant à la préservation de cette ressource.

Réduction de déchets et économie circulaire :

Le matériel usagé ou obsolète est systématiquement proposé à la revente, dans une logique de seconde vie.

PROPRETÉ DES ESPACES PUBLICS

En matière de propreté des espaces publics et espaces verts, la Ville a fait l'acquisition de débroussailleuses et souffleuses électriques réduisant les émissions de polluants et les nuisances sonores.

Le traitement des déchets issus de la voirie : les nouvelles balayeuses comprennent désormais des séparateurs d'hydrocarbures et de débourbeurs.

L'utilisation de produits écoresponsables est désormais la norme : notamment des produits d'entretien respectueux de l'environnement et à faible impact environnemental.

AUGMENTATION DE LA FLOTTE MUNICIPALE EN VÉHICULES PEU POLLUANTS

La Ville de Toulon s'est engagée depuis plusieurs années à un « verdissement » de sa flotte de véhicules avec des premiers résultats mesurables.

Une augmentation progressive de la part des kilomètres parcourus par des véhicules à très faibles émissions de CO₂ est engagée.

La proportion de véhicules à très faibles émissions de CO₂ (véhicules électriques) est en progression régulière, notamment dans la catégorie des véhicules particuliers (VP), en conformité avec les objectifs de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), grâce à une offre désormais présente sur le marché automobile. Les chiffres ci-dessous synthétisent l'évolution du parc automobile de la Ville entre 2022 et 2024 :

- En 2022 : 2 155 174 km parcourus, dont 106 236 km en véhicules électriques (5 %)
- En 2023 : 2 160 118 km parcourus, dont 142 079 km en véhicules électriques (7 %)
- En 2024 : 2 319 528 km parcourus, dont 177 352 km en véhicules électriques (7,6 %)

PLANTATIONS DE VÉGÉTAUX SUR L'ESPACE PUBLIC POUR LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

La Ville et la métropole poursuivent leurs campagnes de plantation de végétaux sur l'ensemble des secteurs de la Ville.

Le secteur des plages du Mourillon a été notamment concerné cette année avec la plantation de 81 nouveaux arbres.



Plan de plantation plages du Mourillon

Quelques espèces représentatives et adaptées au climat méditerranéen



Belombra



Arbre aux orchidées



Arbre de Noël de Nouvelle-Zélande



Eucalyptus à fleurs



Arbre bouteille à feuilles d'érable



Tulipier du Gabon



Jacaranda



Arbre bouteille

ECO-PÂTURAGE

Afin de débroussailler certains espaces du Mont Faron, la Ville a fait appel durant le printemps à l'éco-pâturage. Celui-ci permet d'allier les vertus du comportement animal avec la préservation et la protection des espaces, notamment la lutte contre les incendies.

46 chèvres, 4 moutons et 2 chiens se sont installés au sommet du Faron durant 1 mois et ont débroussaillé 2 hectares dans le respect de la vie du sol et de son écosystème.



Chèvres au Mont Faron

STRATÉGIE D'ÉCLAIRAGE ET DIMINUTION DE LA POLLUTION LUMINEUSE

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, la Ville de Toulon en partenariat avec la métropole mène une campagne pluriannuelle de remplacement des luminaires énergivores par des luminaires à LED avec abaissement automatique au cœur de la nuit soit une diminution d'un facteur 3 à 10 de la puissance installée.

Parallèlement, elle a fait le choix d'éteindre les mises en valeur d'arbres sur de nombreux sites à minuit et de supprimer les mises en valeur d'arbres sur des sites rénovés.

4500 lanternes auront été remplacées sur 2 ans en fin d'année 2025 avec un objectif identique pour 2026/2027, soit +42% du parc rénové en 4 ans. A fin 2027, le taux global de LED sera porté à 60%.

Des dispositifs sont également actionnés pour baisser la consommation lumineuse :

- Luminaires commandés par des détecteurs de présence sur des sites particuliers (Coulée verte, Parc des Lices)
- Allumage des mâts grâce à une horloge astronomique couplée à une cellule photoélectrique
- Eclairage solaire : Anse TABARLY, Coulée verte des POUDRIERES
- Système de pilotage des luminaires afin d'allumer et d'éteindre par secteur et varier l'intensité de la lumière (possibilité d'économie de 20 à 50% de la consommation - sites grands boulevards/Louvois/Loubière/Bazeilles)

L'objectif est de diminuer de 15 % la facture d'énergie.

A retenir - feux tricolores à LED
100% du parc à leds.

Fin 2024
100% répétiteurs à leds
100% figurines à leds

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

La modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme (mesures de protection de l'environnement)

La Ville poursuit son travail de verdissement du PLU engagé depuis plusieurs années. La dernière modification (n°6) a ainsi apporté de nouvelles avancées notables.

Protection paysagère et renforcement du verdissement

- Création de 3 EVP (Espaces Verts Protégés) sur des terrains d'une superficie importante présentant une qualité paysagère indéniable (restanques, couvert végétal dense, topographie ...)
- Renforcement de l'article 13 en matière de plantations et augmentation du pourcentage d'espaces verts de pleine terre de 5 % (15 à 20% en zone UB, 25% à 30% en zone UC, 30 à 35% en zone UD et 40 à 45% en zone UE).

Adaptation du territoire au changement climatique et au déploiement des énergies renouvelables

- Obligation d'intégration de panneaux photovoltaïques sur minimum 20% de la superficie des toitures pour toute opération nouvelle à usage d'habitation collective de plus de 1000m² de surface de plancher (sauf impossibilité technique et/ou patrimoniale justifiée et sauf dans les zones UA, et UBh)
- Mesures d'implantation dérogatoires dans le règlement pour les protections solaires
- Adaptation des dispositions réglementaires relatives au pluvial



Port de Toulon

C- TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS



Cette finalité répond au premier article de la Déclaration de Rio « les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Elle s'inscrit également dans l'esprit du principe républicain énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions de leur développement ».

La Ville de Toulon s'investit au quotidien dans ses missions de proximité pour répondre aux besoins et aspirations de ses administrés. Elle œuvre pour donner à tous l'accès à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs, pour offrir aux toulonnais des possibilités d'épanouissement et une réelle qualité de vie. Cette ambition de bien vivre ensemble est poursuivie dans une approche associant la population selon des modes consultatifs, où les acteurs locaux et les habitants peuvent s'exprimer pour participer à la construction des projets.

TOULON PRÉSERVE LES DROITS ET LA SANTÉ

La santé – la prévention des risques

La Ville de Toulon s'engage depuis de nombreuses années au côté de l'ARS PACA dans la prévention du risque d'intoxication par le monoxyde de carbone, en assurant notamment l'information des administrés par l'intermédiaire de son service communal Hygiène et Santé et sur son site Internet.

Afin d'amplifier ponctuellement cette campagne de prévention, un message a été diffusé sur 40 000 sacs personnalisés, distribués aux usagers des pharmacies sur janvier et février 2024. En tant que professionnels de santé et acteurs majeurs de proximité, 40 officines, partenaires de la Ville sur cette opération sur le centre-Ville et différents quartiers de Toulon ont été mobilisées.

Les pharmacies ont distribué les sacs sur 4 à 6 semaines et jusqu'à épuisement des stocks.

Elles ont apprécié communiquer sur cette thématique et certaines ont fait des demandes de réassort.



Prévention du risque d'intoxication au CO₂

Une Ville attachée aux conditions de travail de ses agents

Des actions de prévention afin d'améliorer la qualité de vie au travail et ainsi lutter contre l'absentéisme lié à la maladie sont mises en oeuvre :

- Le maintien dans l'emploi, actions de prévention tertiaire

- Reclassement ou repositionnement de 50 agents pour raisons médicales leur permettant ainsi de poursuivre leur activité professionnelle et d'éviter pour certains une retraite pour invalidité
- Aménagement des postes de travail
- Etude des accidents par une commission dédiée pour éviter la récurrence.

- Epanouissement de l'agent grâce à des actions de prévention primaire

- Equipement des restaurants scolaires en mobiliers ergonomiques pour éviter les troubles musculo-squelettiques
- Formation sur les bons gestes et postures de travail.

- Epanouissement de l'agent grâce à l'amélioration de son niveau de vie

- Augmentation significative du régime indemnitaire
- Mise en œuvre de la participation prévoyance de l'employeur dans le cadre de la réforme de la protection sociale des fonctionnaires territoriaux
- Accompagnement social de 92 agents.

- Epanouissement de l'agent grâce à l'amélioration de ses conditions de travail :

- 369 études de postes et analyses de situation de travail ont été réalisées
- 1 436 actions de prévention prioritaires ont été réalisées en 2024 : utilisation des produits chimiques, travail sur écran, amiante, bruit, risques psycho sociaux, prévention des risques chimiques et de l'exposition à l'amiante, réduction des nuisances sonores
- Mise en place de groupes de travail sur la qualité de vie et les conditions de travail destinés à évaluer la qualité de vie au travail de l'ensemble des agents de la Ville
- Mise en place d'une cellule de soutien psychologique lors de la survenance d'évènements traumatisants mais également au quotidien lorsqu'un agent en manifeste le besoin.

- Bien-être au travail :

- Association des agents à des groupes de réflexion en vue d'améliorer les conditions de travail (échanges sur les difficultés rencontrées, les pistes d'améliorations éventuelles, les échanges de bonne pratique...)
- Recrutement d'apprentis qui apportent une aide substantielle aux agents
- Réflexion sur de nouveaux modes de nettoyage et désinfection pour les agents d'entretien (qui pourront être déployés sur les écoles si retour d'expérience positif)
- Dotation de matériel plus ergonomique permettant d'alléger les tâches « pénibles ».
- (Ex : taille-crayons électriques, change debout, matériel d'entretien des cours d'écoles et crèches...)

Le Bus Objectif Santé : en route pour 3 ans supplémentaires

Lancée en 2021, l'action « Bus objectif Santé » a été reconduite pour trois années scolaires supplémentaires. Apprendre en s'amusant, acquérir les bons gestes santé grâce à des ateliers ludiques, tels sont les buts poursuivis par la convention liant la Ville de Toulon, la Métropole TPM, l'Université de Toulon, l'Inspection d'Académie et la RATP Développement TPM.

Il s'agit d'une opération de prévention originale destinée aux élèves toulonnais des classes de CP qui est menée depuis trois ans. Le Bus objectif Santé a sillonné les écoles élémentaires pour sensibiliser les enfants aux risques liés à la sédentarité, à l'importance de pratiquer une activité physique, d'avoir une alimentation équilibrée et un sommeil réparateur. Pour y parvenir, des ateliers cognitifs ludiques, des jeux extérieurs et un « escape game » aménagés dans un bus réformé du réseau Mistral, le tout conçu et animé par les étudiants en STAPS de l'université de Toulon avec qui la Ville a travaillé en partenariat sur le projet. La particularité du bus, dont l'intérieur a été entièrement transformé et délimité en trois espaces, c'est de permettre à un groupe d'enfants d'y évoluer en apprenant les bons gestes santé en matière d'alimentation et d'activité physique ainsi que la conduite à tenir face aux écrans à l'approche de la nuit. 800 élèves y ont participé sur l'année scolaire 2024-2025.



Le bus santé

Les Droits de l'Enfant fêtent leur 35e anniversaire

Comme tous les ans, les enfants qui fréquentent les centres de loisirs de la Ville ont célébré le 20 novembre dernier « la Journée internationale des droits de l'enfant ». Ils l'ont fait cette année de manière intergénérationnelle, à travers une exposition de portraits en mairie d'honneur sur le thème universel de la grimace en associant les seniors qui fréquentent le pôle Famille de la Ville et les résidents de 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Saint-Maur, Bastide-Bonnetières et l'Amirauté).



L'arbre à messages

Des ateliers ludiques étaient également au programme de cette journée pour faire comprendre aux enfants qu'ils ont des droits à défendre conformément à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques, des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

Initiation à la démocratie

Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont une priorité pour la Ville de Toulon. C'est pourquoi l'UNICEF a désigné Toulon il y a plusieurs années comme « Ville amie des enfants » en raison des actions réalisées pour améliorer les conditions de vie des plus jeunes, que ce soit dans le domaine de l'accueil dans les structures de la petite enfance et dans les établissements scolaires ou de loisirs ou par le biais des politiques jeunesse et sportive, de la médiation culturelle et de l'éveil à la citoyenneté.

Apprendre la démocratie et impliquer les jeunes dans la vie de la cité, c'est justement l'objectif des élections des délégués des accueils de loisirs qui ont lieu chaque rentrée scolaire. Ces représentants ont pour rôle de recueillir la parole des petits Toulonnais inscrits tous les mercredis dans les centres aérés et de donner leur avis sur différents sujets. Forts de leur récent mandat, les nouveaux élus étaient invités le mercredi 13 novembre 2024 à présenter un projet d'utilité commune à l'ensemble des structures devant la représentante de l'UNICEF et plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

ACCÈS AUX SPORTS

La politique éducative de la Ville est pensée comme un moyen de transmettre des valeurs et construire des citoyens responsables.

Les stages sportifs sont à vocation pédagogique : chaque action intègre des messages éducatifs forts autour du respect de soi.

Les enfants sont sensibilisés aux enjeux et aux matériels.

Une complémentarité est recherchée avec le temps scolaire : coordination étroite avec les écoles et l'Education Nationale pour renforcer les apprentissages en EPS, sécurité, santé et citoyenneté.

Les valeurs du sport font partie du socle éducatif commun : esprit d'équipe, respect des règles, fairplay, dépassement de soi, inclusion et égalité.

2024, année olympique

Le 10 mai, Toulon a été « Ville étape du Relais de la Flamme olympique », de nombreuses activités ont été organisées autour de cet événement, notamment :

- Une séance d'aquagym au Stade Nautique du Port Marchand et une séance de gymnastique intergénérationnelle en plein air, à l'anse Mistral sur les plages du Mourillon
- Le défilé des associations de la place d'armes à la place de la Liberté, où la Ville et le COJOP proposaient des animations et des démonstrations sportives, et où le chaudron a été allumé.

Ville étape du Relais de la Flamme Olympique 10 mai 2024



Ville étape de la flamme olympique

- Le 19 juin, challenges des Écoles Municipales des Sports ; fête de fin de saison sur le thème des JO et les valeurs de l'olympisme, articulée autour de 3 temps forts :
 - Les « Olympiades » pour les enfants des écoles municipales des sports (basket, gymnastique, jardin sportif, tennis, écoles multisports)
 - Les « jeux Eau'lympiques » pour les enfants inscrits dans les 3 écoles municipales de natation
 - Les « Régates Eau'lympiques » au Centre Municipal de Voile, pour les enfants inscrits aux activités nautiques.
- Le 26 juin, Journée olympique et paralympique sur les plages du Mourillon : un évènement dédié à la découverte des sports olympiques, et à la promotion de la pratique sportive et des valeurs de l'olympisme auprès des enfants des Centres de Loisirs et du grand public.



La flamme olympique

Printemps et été sportifs à Toulon

Tous les ans, la Ville propose un printemps et un été sportifs. Des évènements qui visent à faire rayonner la Ville au niveau régional, national ou international ont été regroupés en 4 thématiques : Toulon sur sable, Toulon sur l'eau, Toulon terre de rugby et Toulon athlétique. Ville sportive et de sportifs, Toulon, qui compte 369 équipements sportifs municipaux favorise et accompagne la pratique du sport sur son territoire. Cette politique sportive va au-delà de la simple offre d'infrastructures, modernisées et adaptées aux nouvelles pratiques et disciplines. Elle se manifeste dans une stratégie intégrée qui englobe la cohésion sociale, l'éducation, la santé.

Nouveaux équipements des plages du Mourillon – Toulon, Ville active et sportive

De nouveaux équipements destinés au grand public ont été installés sur les plages du Mourillon, ils ont pour vocation de favoriser la pratique du sport.

Le plateau sportif comprenant déjà des agrès de workout installés il y a deux ans, des terrains de beach rugby ou volley, de basket et son espace de glisse a été complété par de nouveaux équipements : un espace de glisse tourné vers les enfants et les débutants, deux tables de ping-pong et un terrain de basket 3x3.

La Ville a été récemment récompensée pour sa politique sportive, puisque Toulon s'est vue décerner quatre lauriers par le Ministère des Sports pour son engagement en tant que Ville active et sportive le 10 octobre 2024.



Équipements sportifs au Mourillon



4ième laurier Label Ville active et sportive



Du tennis sur Toulon ouest

Si l'offre du Mourillon est très diversifiée, elle ne propose pas de tennis. Toutefois, 3 cours en accès libre sont mis gratuitement à la disposition des Toulonnais, l'un aux Routes à proximité du stade et 2 au sein du complexe des Pins d'Alep.

De Sainte-Musse à La Beaucaire, Toulon confirme sa vocation de Ville sportive et de sportifs

Au-delà des nouveaux équipements visant à favoriser la libre pratique de disciplines telles que le futsal, le basket 3x3 ou le foot à 5, le complexe sportif de La Beaucaire a été modernisé et a été renommé complexe sportif Bafétimbi Gomis, footballeur né à Toulon dans le quartier de la Beaucaire. L'intégralité de cette infrastructure a été modernisée et enrichie de nouveaux équipements pour mieux répondre aux besoins des habitants du quartier et plus largement des Toulonnais. Ont donc été créés un terrain de foot à 5 et un terrain de basket 3x3.

« Toulon, terre de sports » et terre des jeux

La mise en service de ce nouvel équipement sportif constitue la première étape de la requalification de ce site créé dans les années 1970. Ce terrain pensé et conçu pour offrir une expérience de jeu optimale à tous, passionnés ou débutants, sera complété à l'automne 2025 par un autre en synthétique dédié au football, équipé d'un éclairage performant. Il remplacera l'ancien terrain en stabilisé. De nouveaux aménagements extérieurs seront également réalisés pour transformer le site en un espace fonctionnel, attractif et convivial.



Terrain sportif Beaucaire

Semaine olympique : sous le signe du partage

Promouvoir le sport chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Tels sont les objectifs poursuivis par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le mouvement sportif français en organisant la semaine olympique et paralympique du 31 mars au 4 avril. Durant deux jours, 800 élèves toulonnais scolarisés dans les quartiers ouest ont célébré l'événement.



Semaine olympique

Un événement à la fois sportif et éducatif qui a permis aux élèves de CM2 et de sixième de faire connaissance tout en découvrant de nombreuses disciplines sportives durant une matinée.

Au-delà de la découverte sportive, cette rencontre a rempli son rôle en favorisant le lien entre l'école élémentaire et le collège. Elèves de CM2 et « sixièmes » ont appris à se connaître, à s'entraider et à partager des moments forts autour du sport.

Les petits Toulonnais à la rencontre des joueurs du RCT

Dans le cadre de l'opération « RCT, j'y étais » portée par le club au brin de muguet, une centaine de petits Toulonnais inscrits dans les centres de loisirs municipaux ont le temps d'une matinée, foulé la pelouse du stade Mayol.

6 ateliers autour de la balle ovale plus tard, les minots ont rencontré les joueurs de l'Équipe Une lors d'une séance de dédicaces.



Rencontre avec le RCT

Le sport amateur toulonnais récompensé

Toulon compte 280 associations sportives qui permettent de pratiquer tous types de sports à l'exception des sports d'hiver. En février 2025, 43 athlètes, dans des disciplines très différentes ont été récompensés pour leurs performances. Tous au cours de l'année 2024, ils sont montés sur un podium régional, national ou international.

Le prix du fair-play créé cette année.

Lancée en 1982 par l'Office des Sports de Toulon, cette cérémonie a perduré jusqu'en 2022. Elle a été relancée cette année avec la création d'un nouveau prix, dédié au fair-play et au respect des règles.

Un prix qui rappelle que la pratique du sport est l'un des meilleurs outils pédagogiques pour aider un enfant à grandir, à se construire, et à s'intégrer dans notre société.

Pour cette première année, ce prix du fair-play a été décerné à l'US Mourillon pour l'organisation de son tournoi « Ludovic Astier dit le Ludo » qui a rassemblé plus de 800 jeunes les 30 et 31 mars 2024.

Le sport adapté a également été mis à l'honneur avec les judokas Bastien Ritter mais aussi Estelle Bourchemin qui a reçu le prix spécial Coup de cœur du jury.



Récompense sport amateur

Modernisation du bassin extérieur du Port-Marchand

Fermé en décembre 2024 pour des raisons de sobriété énergétique, le bassin extérieur du Port-Marchand a réouvert le 24 février. Ces deux mois de fermeture ont permis à la Ville de Toulon de faire des travaux pour améliorer le confort des usagers et des sportifs, tout en respectant l'intégrité d'un équipement sportif labellisé Architecture contemporaine remarquable.

Tout était d'origine dans cet équipement sportif qui a fêté son demi-siècle en 2022. 300 mètres de tuyaux ont été changés dans la galerie technique qui fait tout le tour du bassin et qui est reliée à la « cathédrale ». Vaste pièce située à la fois sous la tribune nord et les vestiaires, elle abrite les 3 filtres à étages qui permettent d'assurer une bonne qualité des eaux des piscines.



Réfection bassin stade du Port Marchand

Un soin tout particulier a été apporté au bassin. Vidée, sa structure a été entièrement contrôlée. Puis il a été détartré et désinfecté. Une vidange qui fait partie des entretiens périodiques nécessaires pour un stade nautique qui accueille, chaque année, plus de 250 000 utilisateurs.

Traitée au chlore, l'eau est analysée trois fois par jour, que ce soit pour son pH ou pour sa qualité. Des analyses renforcées par des contrôles au minimum mensuels et aléatoires de l'Agence régionale de santé (ARS) Provence Alpes Côte d'Azur qui portent sur l'hygiène et la chimie de l'eau.

Un éclairage plus confortable

L'éclairage d'origine lui aussi avait fait l'objet de réparations au fil des années. Il a été entièrement remplacé par 18 spots à LED, moins énergivores, posés sur la façade et les gradins. Équipés de variateurs, ils permettent de changer l'intensité du flux lumineux, le faisant passer de 300 lumens pour les entraînements à 600 lumens lors des compétitions de nage ou des matches de water-polo. Les tribunes en cours de rénovation seront également rénovées d'ici l'été 2025, labellisées Architecture contemporaine remarquable, elles retrouveront leurs couleurs d'origine à dominante de blanc, de beige et de bleu pour s'accorder avec les mosaïques.

L'escalier monumental central, permettant d'accéder à l'accueil, sera lui aussi refait, toujours avec cette volonté de conserver l'esprit et l'architecture d'origine par l'architecte Jean de Mailly.

Afin de réduire la facture énergétique du stade nautique, un système de récupération de la chaleur solaire a été installé, en 2023. Les capteurs solaires placés sur le toit du bâtiment collectent, les calories de l'atmosphère et du soleil. Une pompe à chaleur valorise ces calories puis les transfère à l'eau chaude sanitaire qui est ensuite dirigée dans plusieurs ballons de stockage. Cette eau est utilisée pour les douches et les bassins de nage.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ POUR UNE VILLE PLUS SÛRE

De nouveaux véhicules pour la police municipale

Avec l'aide du dispositif « Région Sud, la région sûre ! », qui permet aux communes éligibles de bénéficier d'une subvention pour acheter du matériel aux forces de l'ordre, la Ville de Toulon a pu acquérir des nouveaux équipements afin de moderniser la flotte de sa Police municipale : un utilitaire, un SUV, trois motos et des équipements de protection. Ainsi, elle renforce l'efficacité des missions de prévention et de sécurité.



Cette aide permet à la Ville de Toulon d'augmenter les moyens mis à disposition des agents de Police municipale qui œuvrent au quotidien pour maintenir l'ordre, la sécurité, le calme et la tranquillité dans la commune.



ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

Un nouveau centre aéré en bord de plage

La Ville a ouvert le 7 juillet 2025 son 19^{ème} accueil de loisirs, le tout premier centre permanent en bord de mer. Une structure qui s'inscrit dans une transformation plus vaste et dans le long terme avec le projet de nouvelle base nautique sur l'anse Tabarly ainsi que la reconfiguration de la promenade Henri Fabre.

L'ancien établissement « Le Satyn's » a été transformé en un centre aéré destiné aux enfants de 6 à 12 ans qui fonctionnera le mercredi et durant les vacances scolaires et répondant à un véritable besoin. Ce centre aéré est une opportunité pour les enfants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville qui peuvent désormais profiter d'activités marines en bénéficiant des animations proposées par Centre Municipal Sportif des Plages, situé à côté.

La rénovation, conçue dans le respect de l'environnement existant, se veut pérenne et durable grâce à des matériaux nobles.

Ce centre de loisirs de 500 m², qui répond aux normes d'accessibilité PMR, offre aux enfants des espaces d'animation, un réfectoire insonorisé, une terrasse de 150 m², mis à la disposition des usagers en l'absence des enfants. Des places de parking « dépose-minute » seront réservées aux parents pour leur faire gagner du temps lors des périodes de forte fréquentation des plages.

Nouveaux aménagements

Cette initiative s'inscrit dans un plan plus large de requalification du littoral. A l'horizon 2028, une nouvelle base nautique viendra enrichir les infrastructures, ce qui permettra aux enfants qui fréquentent le centre de loisirs de profiter des diverses activités proposées sur le plan d'eau.



Le centre de loisirs La plage

Le grand plan petite enfance

Lancé cet hiver, ce plan doit permettre la création d'ici 2027 de 150 à 180 places supplémentaires de crèche, qu'elles soient municipales ou associatives. Ces nouvelles places sont portées par le Grand plan petite enfance dont les enjeux sont l'augmentation de l'offre d'accueil en réhabilitant et modernisant le patrimoine existant et en créant de nouveaux établissements tout en adaptant l'offre d'accueil aux attentes et usages des familles.

La crèche La Mer : 25 nouvelles places à la disposition des familles toulonnaises

La transformation des locaux de l'ancienne halte-garderie de la Mer fermés depuis 6 ans en une nouvelle structure permet d'accueillir, quotidiennement, sur ces 300m², 25 enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Le confort des enfants a été la priorité dans cette réhabilitation : matériaux, mobilier, choix des couleurs pour les murs, les sols, mais aussi une pompe à chaleur réversible et indépendante du reste du bâtiment, des éclairages gradables dans les dortoirs pour diminuer la luminosité pendant les temps de repos, un espace sensoriel, une ambiance apaisante, une zone extérieure consacrée aux jeux d'eau et au potager, une zone sécurisée pour les poussettes.

Ont été aménagés des dortoirs, une zone de change, une biberonnerie, une buanderie, une salle d'activités et une cuisine hybride permettant à la fois la remise en température et la confection de certains plats.

Le parti pris d'aménagement et le choix des équipements s'inscrit dans la démarche écoresponsable que la Ville développe depuis 10 ans. Favoriser l'éclairage naturel, renforcer l'isolation des locaux, recourir à des éclairages LED, optimiser et contrôler les apports énergétiques en chauffage ventilation, en eau, sont autant de moyens mis en place pour réduire l'empreinte carbone de la structure.

Augmenter l'offre d'accueil

Depuis le mois d'octobre 2025, la crèche La Mer met à la disposition des familles toulonnaises 25 nouvelles places.

Après avoir ouvert l'an dernier la micro-crèche Le Petit Font Pré et cet automne la crèche La Mer, la Ville s'attèle désormais à faire sortir de terre la prochaine crèche, celle de La Barre. Avec l'objectif d'atteindre la création des 163 nouvelles places entérinées dans le Plan Petite Enfance dévoilé début 2024.

Parallèlement, la Ville encourage l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil :

- 27 places de crèches sont labellisées AVIP (A vocation d'Insertion Professionnelle) sur l'ensemble des 15 crèches de la Ville ce qui a conduit à la rénovation du label Avip (2024) au niveau national.

A partir de septembre 2025, ce sont 30 places qui seront labellisées AVIP.

Prise par arrêté ministériel, la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant énonce dix principes favorables au développement et à l'épanouissement de l'enfant.

Ces principes appliqués dans les crèches municipales sont autant d'axes pour piloter la montée en qualité des modes d'accueil individuels et collectifs :

- En multipliant les activités culturelles, sensorielles et artistiques au sein des modes d'accueil ;
- En harmonisant et en favorisant les bonnes pratiques professionnelles auprès des enfants et des familles ;
- En impliquant les parents dans la déclinaison des valeurs éducatives et en soutenant les relations parents-professionnels ;
- En favorisant la mixité sociale et l'inclusion.
- Elle établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.



Crèche de la Mer

ACCÈS A LA CULTURE

À Toulon, la culture est envisagée comme **un levier d'émancipation et d'épanouissement personnel**.

La politique culturelle favorise l'accès à la création sous toutes ses formes : arts visuels, spectacle vivant, patrimoine, numérique, littérature... Elle encourage la **diversité des expressions culturelles** et soutient la **création contemporaine** autant que la **transmission du patrimoine local**.

Les médiathèques, par la variété de leurs services (ateliers numériques, animations jeunesse, soutien à la parentalité, formations, débats citoyens...), sont des **espaces de savoirs et de lien social**. Les musées municipaux — dont le Musée d'Art, récemment rénové et engagé dans une démarche d'accessibilité via le label « Tourisme & Handicap » — mettent en œuvre des **dispositifs pédagogiques adaptés à tous les publics**, y compris les publics éloignés ou fragilisés.

La Ville accompagne également les initiatives en faveur de la **création inclusive et de l'éducation artistique** tout au long de la vie, via des partenariats avec les écoles, les établissements médico-sociaux ou encore les associations culturelles locales.

ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET TRANSMISSION CULTURELLE

Petite enfance

Les bibliothécaires interviennent régulièrement dans les crèches de la commune.

Des actions hors les murs sont menées en multi-accueil et relais petite enfance. Par exemple, au sein du multi-accueil "Les Doux Minots" le pôle médiation se déplace afin de préparer les futurs visiteurs à l'univers muséal et de sensibiliser le très jeune public aux collections du Musée d'Art de Toulon (MAT). Les tout-petits découvrent des reproductions des œuvres et le vocabulaire en lien avec le monde de l'art qu'ils pourront réinvestir en tant que futurs acteurs du parcours culturel. Chansons, jeux de mimes, danse et ateliers sensoriels accompagnent ce projet.

Le MAT accueille depuis 2022 le relais petite enfance Les petits Matelots. Plusieurs fois au cours de l'année, les professionnels de la petite enfance emmènent les enfants découvrir le MAT à travers des visites ludiques et pédagogiques adaptées. Les visites sont suivies d'un atelier de création adapté à chaque catégorie d'âge (coloriage, peinture aux rouleaux, boîte sensorielle etc...).

Jeune public et éducation artistique

Le Parcours Culturel propose aux 84 écoles maternelles et élémentaires de la Ville de participer au cours de l'année scolaire à une activité en lien avec l'univers de la culture. A ce titre, les musées de la Ville tout comme les médiathèques mettent à disposition des créneaux d'interventions et accueillent toute l'année les élèves et leurs professeurs pour découvrir leurs collections permanentes et temporaires au travers de visites commentées, ludiques et pédagogiques adaptées à chaque niveau scolaire :

- 2400 enfants des 84 écoles maternelles et élémentaires
- 100 créneaux en 2024 de la maternelle à l'université
- 5 projets suivis en 2024: Passeurs de Culture, Défi Artefact, Les P'tits Mythos (avec visite du port), Artistes en Herbe, Report'Art

La culture accessible pour tous

Les médiathèques de lecture publique sont des lieux intrinsèquement orientés vers le développement durable. Il s'agit de lieux de proximité, liés à un territoire et à une population, libres d'accès, économiquement accessibles et sans enjeux marchands. Ce sont des points de rencontres entre les personnes et des collections qui permettent à ceux qui le souhaitent de s'émanciper indépendamment de leur condition sociale initiale.

- Visites commentées, visites flash, visites thématiques
- Ateliers plastiques réguliers en lien avec les expositions temporaires
- Grands rendez-vous annuels : Nuit des Musées (près de 4 000 visiteurs en 2024), Journées du Patrimoine, Art'loween (plus de 700 participants), Printemps au MAT, Nuits de la lecture, Journées européennes du patrimoine, Partir en livre, Mois du film documentaire, Journées européennes de l'Archéologie, JO et sports, Semaine bleue, Semaine du développement durable, RDV au jardin, Printemps des poètes, ou au gré d'initiatives plus locales, 80 ans du débarquement de la Provence, Les Eauditives, 20 ans de la médiathèque Pont du Las, Juin en musique, etc.
- Réalisation de l'exposition « Jean Aicard, une vie de rencontres » et organisation de visites guidées pour le grand public et le public du service senior
- Visites guidées des Archives municipales pour le grand public et le public du service senior.

La restauration de la cathédrale Notre-Dame de La Sèds, l'un des plus anciens monuments de la Ville

Unique par son histoire et par les oeuvres qu'elle abrite, la cathédrale Notre-Dame de La Sèds est un témoin de l'histoire toulonnaise. Ses origines remontent au 5^{ème} siècle. Elle était alors le siège liturgique de l'un des évêques les plus illustres de cette époque, Saint Cyprien, 4^{ème} évêque connu de Toulon. Construite en l'honneur de la Vierge Marie, l'édifice religieux puise son nom dans le provençal : seds signifiant siège. Agrandie, transformée en mosquée pour recevoir Barberousse au cours de l'hiver 1543-1544, reconstruite, mutilée lors du siège de la Ville en 1793, elle sera rendue au culte en 1802 après avoir été transformée en magasin militaire et en grenier à sel. Notre-Dame de La Sèds renferme des bijoux artistiques de l'art baroque provençal à l'image de deux toiles, l'une du peintre aixois Jean-Baptiste Van Loo, l'autre du marseillais Pierre Puget et d'un ensemble en marbre et stuc réalisé par l'un de ses élèves Christophe Veyrier qui a dirigé l'atelier de sculpture de l'arsenal de Toulon.

La phase d'étude s'est achevée en mars 2025, les travaux débuteront au premier trimestre 2027 pour une durée de 3 ans.

Avec cette restauration, la Ville écrit un nouveau chapitre de son Histoire au profit de ses habitants.

POLITIQUE DE L'HABITAT : LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

BILAN DES 5 ANNÉES OPAH RU 2019-2024 DANS LE CENTRE VILLE DE TOULON

Afin d'aider les propriétaires privés à réhabiliter leur logement ou immeuble, la Ville s'engage depuis plusieurs années avec des partenaires dans le cadre de la convention OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine) ;

Elle a été signée le 22 mars 2019 pour la période 2019-2024 entre la Ville de TOULON, la Métropole TPM, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et la Région PACA. L'objectif global pour les 5 ans d'opération est de 500 logements réhabilités après travaux financés et répartis comme suit :

- 400 logements Propriétaires Bailleurs
- 100 logements Propriétaires Occupants

- Copropriétés :

- 25 copropriétés dégradées.
- 25 copropriétés fragiles.

Au terme de 5 années d'opération, 1 191 logements ont été financés, soit un taux de réalisation de l'objectif de 238%.

Synthèse d'exemples de travaux réalisés sur 88 logements accessibles aux aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

- 65 logements étaient vacants soit 73%
- 69 logements relevaient de l'insalubrité soit 78%
- 63 logements ont été restructurés soit 71%
- 79 ont bénéficié d'une prime Qualité Environnementale pour un gain énergétique > 35% soit 89%
- 2 logements en accessibilité handicapé
- 6 logements sont desservis par un ascenseur

Traduction d'une requalification en profondeur de l'offre de logements.

- La rénovation énergétique du parc existant
- Le maintien à domicile
- La résorption de l'habitat insalubre
- L'intervention auprès des copropriétés fragiles voire dégradées.
- Favoriser la production de logements à loyers abordables via le conventionnement.



Ravalement d'un immeuble remarquable en centre ancien



La rue des arts

OBJECTIFS DE LA METROPOLE AU TRAVERS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : RENFORCER LA QUALITÉ, L'ATTRACTIVITÉ ET RENOUELER LE PARC EXISTANT

Accompagner l'amélioration de l'habitat par :

La politique de lutte contre l'habitat indigne s'accompagne d'actions de lutte contre les manquements en hygiène de l'habitat.

En 2024, plus de 100 procédures ordinaires avec mises en demeure sur le fondement du Règlement Sanitaire Départemental du VAR ont été exécutées.



Le Programme Local de l'Habitat

Quelques exemples de dossiers en lien avec des arrêtés préfectoraux de traitement de l'insalubrité:

- 14 arrêtés préfectoraux liés à l'insalubrité dans l'habitat, dont :
 - 2 d'urgence avec dangers imminents
 - 2 de traitement de l'insalubrité
 - 1 logement impropre à l'habitation
 - 2 au titre de danger sanitaire imminent ponctuel et isolé

Parallèlement, la Ville encourage le ravalement des façades afin d'améliorer le cadre de vie pour le bien-être du plus grand nombre.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 32 % HT des travaux obligatoires identifiés par chaque règlement de campagne. Actuellement, trois campagnes sont en cours :

- 2019-2026 : secteur des Halles Municipales (53 immeubles)
- 2020-2026 : secteur Place St Jean (22 immeubles)
- 2022-2025 : secteur Avenue du XVème Corps (17 immeubles)

La campagne du 2016-2021 sur le centre ancien qui concernait 73 immeubles a été clôturée en juin 2024.



Habitat indigne en centre ancien

D- TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ



Priorités nationales réaffirmées récemment, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit bien de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni des générations futures, ni enfin, des territoires voisins ou lointains.

Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante : l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité.

LA VILLE SOUTIEN SES ANCIENS

La Ville de Toulon mène une politique d'animation et de solidarité en direction des seniors de la commune à travers la mise en place d'activités adaptées à leurs besoins.

Objectif principal : répondre aux différentes attentes des plus de 60 ans, (près d'un tiers de la population toulonnaise, environ 60 000 personnes).

Les activités développées par la Ville visent notamment à combattre l'isolement, lutter contre l'exclusion liée à l'âge et reculer la dépendance par le maintien d'une bonne condition physique.

LE PÔLE SENIORS DE LA VILLE DE TOULON

Situé rue Schuman au sein du bâtiment Pôle Famille, il est un lieu d'information et d'orientation du public (11 000 seniors)

Un programme d'animations varié est proposé tous les mois, en partenariat avec :

- Les directions municipales (Affaires Culturelles, Sports...)
- Les structures de T.P.M (Maison de la Mobilité...)
- Les théâtres (Liberté et Comédia)
- L'office du tourisme
- Le musée de la marine
- Le tissu associatif (escapades, conférences, cours de langues, cours informatique, sécurité routière, ateliers de cuisine, yoga, sophrologie, chant, mémoire, bowling...).

Véritable espace de convivialité, chaleureux et accueillant il est spécialement conçu pour les seniors, propice aux échanges, au partage et à la création de liens sociaux.

Outre les événements proposés tout au long de l'année par le service, les temps forts suivants sont à noter :

LES JOURNÉES SENIORS

Organisée chaque année au Palais Neptune (plus de 100 exposants et associations, plus de 2500 visiteurs), il s'agit d'une journée festive clôturée par un spectacle et un grand bal gratuit.



Le Pôle Séniors

LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Elles sont réalisées en étroite collaboration avec les centres de loisirs municipaux et différents partenaires (les EHPAD situés sur la commune, lycées, institutions, associations...) Divers projets sont ainsi répartis sur l'année :

- Tournoi de pétanque, d'échecs
- Visites de la Poudrière et de la Rade au départ du Port St Louis
- Ecriture d'un livre sur la libération de Toulon « les Héritiers du temps »
- Carnaval
- Visite au Mémorial du Faron (80ème anniversaire de la Libération de Toulon)
- Course d'orientation
- Les racines du partage (confection de plats anciens)
- Ateliers cuisine et nutrition
- Mise en place d'un atelier numérique intergénérationnel avec accompagnement de pairs à pairs via les étudiants vacataires et services civiques « ambassadeur Information Jeunesse » de la Maison de l'étudiant
- Organisation de bals populaires intergénérationnel « Le baléti » en cœur de Ville, en partenariat avec la Direction sénior, Unis-Cités et Ensemble2Génération



Tournoi de pétanques intergénérationnel

Le partenariat entre la Ville de Toulon et le CCAS se poursuit : l'objectif est de renforcer les liens avec les tout-petits et les Séniors par des rencontres et des manifestations intergénérationnelles entre la Direction Petite Enfance (les crèches et le Relais Petite Enfance) et le CCAS.

SENIORS ET COLLÉGIENS SUR LES BANCS D'UNE MÊME CLASSE !

Le 10 janvier 2025 matin a débuté la classe transplantée intergénérationnelle et inclusive au sein de la résidence autonomie du Porphyre où se tiendront tous les vendredis matin les cours de sciences et vie de la terre (SVT). Un cours particulier réunissant des collégiens de Pierre-Puget inscrits dans un parcours d'inclusion (ULIS) et des seniors en quête d'échanges et de savoir. Ce partenariat entre le Centre communal d'action social de Toulon et le collège voisin a pour vocation de valoriser les compétences et les expériences de chacun.

Quand l'inclusion et l'intergénérationnel se rencontrent, cela donne naissance à une classe transplantée innovante où seniors et adolescents se retrouvent pour un cours de sciences et vie de la terre (SVT).

80È ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1940

Le jeudi 8 mai 2025, la Ville a commémoré le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie s'est tenue place Gabriel-Péri, devant une foule importante. Empreinte d'émotion, elle a fait la part belle à la jeunesse. Des enfants qui sont des « Héritiers du temps », un ouvrage réalisé par le conseiller municipal Guy Raynaud qui pour l'occasion a collecté la parole de quatre grands témoins Toulonnais qui ont connu l'Occupation, ses privations et ses bombardements.



Commémorations du 8 mai 1945

Les « Héritiers du temps », un ouvrage dans toutes les écoles élémentaires

De la Libération mais aussi des bombardements qu'a subi la Ville, il en est question dans l'ouvrage « Les Héritiers du Temps » écrit par le conseiller municipal Guy Raynaud. Pour conserver la parole des derniers Toulonnais à avoir connu la Seconde Guerre mondiale, l' élu en charge des Archives a pris le soin de collecter et de retranscrire au travers de personnages fictifs et d'un dialogue entre une petite fille et son arrière-grand-mère les petites histoires de la Grande Histoire vécues par quatre résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Ressence. Privation, tickets de rationnement, éjection d'un pilote américain, sabordage de la flotte : autant de témoignages portant sur leur quotidien d'enfants sous l'Occupation.

Le livre a ensuite été remis aux 43 écoles élémentaires

LA SEMAINE BLEUE

Événement national dédié aux personnes âgées (début octobre), l'objectif est de proposer des animations et de l'information au public senior.

Des animations gratuites en direction des plus de 60 ans sont proposées en étroite collaboration avec les directions des Affaires Culturelles, des Sports et Loisirs, Ville Durable, la Métropole, la Maison de la Mobilité, le CCAS et le tissu associatif dans 6 thématiques proposées :

Culture, Sport, Environnement, Numérique, Intergénérationnel, Prévention-Santé.

En 2024 plus de 500 seniors ont participé aux activités.

L'action sénior de la Ville c'est aussi :



Carte 60+

CARTE 60+

Gratuite pour tous les Toulonnais de 60 ans et plus, elle permet de proposer des offres attractives chez les partenaires associatifs, privés et publics de la commune. Un catalogue d'une cinquantaine de partenaires est proposé. 3500 cartes 60+ ont déjà été délivrées depuis janvier 2023.

CLUBS DE RETRAITÉS

13 clubs de retraités existent sur la Ville, ils comprennent 1500 adhérents, ils sont des lieux d'échange et permettent le maintien d'une activité sociale et intellectuelle. Chaque fin d'année, 1500 goûters sont offerts aux clubs par la Ville.

An infographic titled 'LES CLUBS DE RETRAITÉS À TOULON' from the 'ville de toulon'. It features a central illustration of four elderly people walking. Below are six boxes, each representing a club with its name, address, opening hours, activities, and phone number.

| Club Name | Address | Hours | Activities | Phone |
|-----------------|------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| AGUILLON | PLACE CHABRE | LUNDI, MARDI ET JEUDI - DE 14h A 18h | activités : jeux de cartes, goûters | TÉL : 06 09 83 15 12 |
| BARBES | SALLE VICTORIA PLACE DUPERRÉ | LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI - DE 13h30 A 19h | activités : jeux de cartes, boules, repas, goûters, bals | TÉL : 06 29 81 82 42 |
| BON RENCONTRE | 300 AVENUE ARISTIDE BRIAND | MERCREDI ET VENDREDI - DE 13h30 A 18h30 | activités : jeux de société, cartes, boules, repas, goûters | TÉL : 06 20 53 20 44 |
| SIBLAS-BISCARRE | PLACE BISCARRE | LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13h30 A 18h30 | activités : jeux de société, cartes, boules, repas, goûters, lotos | TÉL : 04 94 42 51 68 |
| TROIS QUARTIERS | PLACE MARIE CURIE | LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14h A 18h | activités : jeux de société, cartes, boules, repas, goûters, lotos | TÉL : 07 69 69 61 00 |
| DARDENNES | CHEMIN DE LA CARRAIRE | LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI - DE 13h30 A 19h | activités : jeux de société, cartes, boules, repas, goûters | TÉL : 04 94 98 80 19 // 06 87 34 52 78 |

Club des retraités

SOUTIEN AUX POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la Ville », caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés, la Ville de Toulon en compte 10 :

Sainte-Musse, Beaulieu-Sainte Marie, Centre-Ville, Pont-du-Las-Rodeilhac, Pontcarral, la Beaucaire, La Florane, Le Jonquet-la Baume-Le Guynemer, Saint Jean du Var, la Rode.

Le nouveau Contrat de Ville 2024 – 2030 appelé « Quartier 2030 » a fait l'objet d'une signature le 10 octobre 2024 à la Maison des Services Publics de Sainte Musse.

La feuille de route de la Ville de Toulon a été validée en Conseil Municipal le 27 septembre 2024.

Elle comporte 7 axes stratégiques :

1. La création d'une Instance d'Animation Territoriale
2. La création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) restreint
3. Des échanges réguliers entre la Police et la population
4. Des objectifs en terme d'accès à l'emploi
5. Le déploiement d'Adultes Relais – Tous – Ambassadeurs de l'Appropriation de l'Information par les habitants
6. Des Rendez Vous Quartiers 2030
7. La Culture & Vous ?

Et 10 Fiches Actions Spécifiques par quartier prioritaire :

1. Le Jonquet La Baume Le Guynemer : « Espaces de Vie & Tiers Lieux »
2. La Florane : « Maison de Tous la Florane comme vecteur fédérateur sur le territoire »
3. La Beaucaire : « Café – Cadre de Vie »
4. Pontcarral : « Le Pot Âgé – espace de convivialité et de vivre-ensemble »
5. Pont du Las Rodeilhac : « Limiter l'impact de la délocalisation du Centre Social Ouest & maintenir l'offre d'action éducative et d'accompagnement social » (2 fiches)
6. Centre-Ville : « Programme de Renouvellement Urbain – Ilot Courdouan Garibaldi »
7. Sainte Musse : « Renforcer la coordination de l'accès aux droits et non-recours »
8. Saint Jean du Var : « Mobiliser les acteurs associatifs et institutionnels pour co-construire des projets à destination des habitants » / « Projet Scientifique Educatif Culturel et Social MARNATA »
9. La Rode : « Adulte-Relais vecteur d'émancipation »

La première année de mise en œuvre du contrat a été marquée par une dynamique de terrain dans les quartiers renforcée grâce aux améliorations des ressources humaines et logistiques par une plus grande disponibilité pour la mise en place de projets co-construits et/ou articulés avec d'autres directions de la Ville et en particulier l'Education – Jeunesse-Réussite éducative, le Sport – Santé Bien – Être, les Seniors – Lien intergénérationnel et la Culture.

De fait les politiques publiques dites « de droit commun » de la Ville se sont mieux articulées avec les politiques spécifiques déployées dans les quartiers prioritaires. Concrètement, cela se traduit par exemple par :

- Une réflexion sur l'implantation de créneaux d'initiation au rugby pour les 7 - 13 ans sur les quartiers prioritaires visant à renforcer la prise de licences pour les enfants
- La mise en place d'ateliers culinaires à Saint Jean du Var en collaboration avec la direction Seniors – Lien Intergénérationnel.
- La mise en place du projets réseau médiathèques et scène nationale avec la direction des Affaires Culturelles
- La mise en place du plan mercredi (dispositif financé par la Caisse d'Allocation Familiale) visant à augmenter le nombre d'heures d'accueils des enfants en centre de loisirs les mercredis) avec deux centres de loisirs associatifs de l'Ouest toulonnais avec la direction Education – Jeunesse.

En 2024, 851 500€ ont été attribués à 51 associations qui ont mis en oeuvre 98 actions dans les QPV.

Une approche renouvelée de la participation des habitants a également été engagée.

Sur le Quartier Centre-Ville, le Conseil Citoyen Centre-Ville de Toulon perdure et continue d'être force de proposition d'animations sur le centre ancien, en partenariat avec les associations du secteur.

Les visites très régulières sur site des chargées de mission de la Ville au travers de « cafés -bavardages », de théâtres, forum, ou encore de réunions thématiques ont favorisé la rencontre avec les habitants dans un format rassurant, propice au recueil de leurs paroles et au repérage des besoins.

Les diagnostics en marchant sur l'ensemble des périmètres des bailleurs sociaux favorise également une mobilisation plus pertinente du dispositif sur chacun des groupes d'habitat social afin d'apporter des correctifs aux dysfonctionnements repérés.

L'animation des Cellules de Veille du CLSPD et la participation aux GPO (Groupe Partenariat Opérationnel à l'initiative de la Police Nationale) et les GPE (Groupe Partenariat Education à l'initiative de l'Education Nationale) ont permis des avancées notables dans la prise en compte de problématiques de prévention de la délinquance et du vivre ensemble.

ET L'ACTION DES SERVICES ÉQUIPEMENTS D'ANIMATIONS SOCIALES ET TERRITORIALES

Les 7 équipements de proximité tous implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (Espace Beaucaire et salle de boxe, Maison de Tous Poncarral, Maison de Tous Saint Jean du Var, Maison de Tous Rodeihlac, Maison des services publics de Sainte Musse, Maison de quartier du Pont du Las, Maison de Tous La Florane) ont pour vocation d'accueillir, informer, orienter et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, en proposant un lieu d'accueil unique. L'accès aux services publics et aux droits sociaux est favorisé ainsi que la mise en réseau des services existants. Les publics accueillis sont en grande majorité des personnes en situation d'isolement, de fragilité et/ou de précarité sociales, familiales et/ou financières.

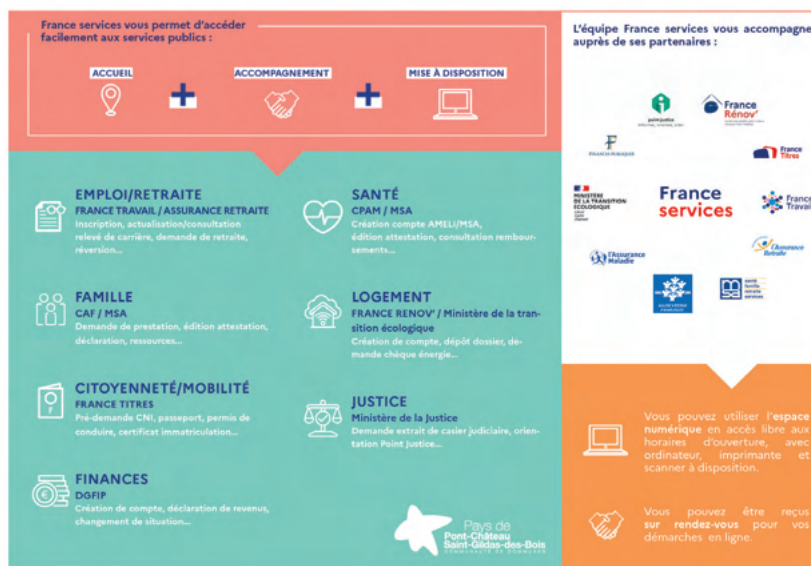
Dans chaque équipement, un espace mutualisé de services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, présence humaine et outils numériques sont articulés afin de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services. Le développement des partenariats et la formation continue des agents d'accueil aux services des opérateurs visent à :

- Faciliter l'accès au numérique
- Accompagner pour résoudre des problématiques
- Permettre la mise en relation entre l'utilisateur et le référent-opérateur

En 2024 l'action s'est articulée autour de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des usagers, en veillant particulièrement au renforcement de la cohésion sociale et à l'égalité d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire. L'année écoulée a été marquée par une attention spécifique portée à la gestion et à l'évaluation des deux sites labellisés France Services (Sainte-Musse et Beaucaire), ainsi qu'au développement du travail partenarial, notamment avec la Politique de la Ville.

Les espaces France Services

L'année 2024 a confirmé l'efficacité des deux espaces France Services (quartiers de La Beaucaire et Sainte Musse), piliers du lien social et de l'accompagnement personnalisé, particulièrement dans les quartiers prioritaires. La collaboration étroite avec un réseau de 12 opérateurs nationaux (France Travail, France Titre, Assurance Maladie, Finances Publiques, Point Justice, France Renov, Chèque Énergie, Assurance Retraite, MSA Agricole, La Poste, Allocations Familiales et Urssaf) a permis d'améliorer significativement l'accessibilité et la qualité des services proposés, se traduisant par une satisfaction croissante des usagers.



France Service

ÉTAT-CIVIL – SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis le début du mois de janvier, les parents peuvent déclarer la naissance de leur enfant dans les hôpitaux public Sainte-Musse ou privé Hyères-Saint-Jean. Un officier d'état civil assure une permanence dans ces deux établissements.

La présence de cet officier d'état civil de la Ville de Toulon sur site a pour objectif de simplifier les démarches administratives des familles et de renforcer les liens de proximité avec les usagers.



Clinique Saint Jean



Hôpital Sainte Musse

TOULON VILLE INCLUSIVE

AU SEIN DES CENTRES DE LOISIRS

Les enfants en situation de handicap sont accueillis tout comme les autres au sein des centres de loisirs municipaux, priorité leur est donnée au moment des inscriptions :

- Accueil individualisé et facilité des familles
- Interlocuteur direct

Coordinateur inclusion handicap qui assure la continuité éducative et une prise en charge adaptée entre l'école, le centre de loisirs et les professionnels de santé (maintien de l'Assistante de Vie Scolaire sur les temps périscolaires)

- Sensibilisation aux divers handicaps
- Formation des équipes accueillantes
- Recrutement d'animateurs inclusifs
- Inclusion de l'enfant en tenant compte de sa singularité
- Mise en place du projet d'accueil personnalisé loisirs (document d'information lié aux aménagements nécessaires, aux conduites à tenir...)
- Réalisation d'un recueil technique et pédagogique HANDICAP (attitude à adopter, positionnement, présentation des pathologies...)



Label ville amie des enfants

La continuité du partenariat avec l'UNICEF :

- Elaboration du Plan d'action annuel « Ville amie des enfants »
- Election du Conseil d'enfants : les enfants élus des centres de loisirs ont mis en œuvre 1 projet d'utilité commune et pédagogique
- Célébration d'Uniday (21 mai) : journée nationale de la protection du climat, mise en place dans chaque centre de loisirs
- Célébration le 19 novembre de la Journée internationale des droits de l'enfant (journée intergénérationnelle et inclusive, exposition photo sur le thème du sourire qui efface les différences et ateliers ludiques)

AU SEIN DES CRÈCHES

Le nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis en crèche est en augmentation (2021 : 10 enfants/ 2022 : 15 enfants/ 2023 : 18 enfants/ 2024 : 18 enfants)

Début 2024, la Ville a dévoilé le Grand Plan Petite Enfance, qui, en lien avec la CAF du Var, présente le développement des places en crèche sur le territoire, mais également l'inclusion handicap sur l'ensemble des crèches.

Ainsi si depuis plusieurs années, cet accueil peut se faire sur l'ensemble des crèches, depuis 2024 la Ville mobilise également un coordonnateur, qui est Psychologue spécialiste, en lien avec :

- En interne : les Référents Santé Accueil Inclusif et les équipes
- En externe : PARIH 83, CORIDYS, le CAMPS, etc.

SOLIDARITÉ

Les quartiers toulonnais se sont mis au service des personnes en situation de handicap. À travers un challenge lancé dans les différents comités d'intérêt local (CIL), les habitants ont été invités à collecter les bouchons en plastique : surtout ceux des bouteilles de boisson. Malgré la réglementation actuelle qui impose depuis le 3 juillet dernier que le bouchon reste solidaire de son contenant, les résidents ont joué le jeu.

20 tonnes de bouchons = 1 fauteuil

L'ensemble des bouchons collectés dans les quartiers a été remis à l'association Handibou. L'an dernier, 21 tonnes de bouchons ont été récoltés à la fois dans les quartiers, les écoles ou par les agents municipaux. Ce volume, qui représente plus de 10 millions d'opercules, permettra à l'association créée en 2002 de financer l'achat d'un nouveau fauteuil, le 50e.

Des fauteuils qui sont le prolongement des personnes à mobilité réduite les accompagnant dans leur quotidien, mais aussi dans leur vie sportive.

La structure a notamment acquis des fauteuils de handibasket pour deux joueurs du Hyères Handi Basket qui ont participé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

LES AGENTS DE LA VILLE DE TOULON MOBILISÉS POUR UNE COLLECTIVITÉ PLUS INCLUSIVE

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Toulon a participé, le 21 novembre 2024, au Duo Day. Le temps d'une journée, des agents de différents services municipaux ont partagé leur quotidien au service du public avec des personnes souffrant d'un handicap. 16 binômes ont pu échanger autour des différents corps de métier que compte la Ville.

Depuis 2001, Toulon porte ainsi une attention particulière aux personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur quotidien, notamment au niveau de la continuité de la chaîne de déplacement, de l'accueil dans les écoles et centres de loisirs, de l'accès à la culture, aux sports et loisirs ou de l'accès à l'information.



Label tourisme et handicap



Signalétique handicap à Chalucet

Le Musée d'Art de Toulon (MAT) dispose désormais du label Tourisme Handicap ».

Que ce soit en termes de mobilité, de sport, d'éducation ou de culture, de nombreuses actions sont déployées au quotidien pour favoriser l'accès aux services publics et permettre l'inclusion de tous les publics.

LA CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de sa politique d'achats publics responsables, la Ville met en œuvre des clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics, visant à favoriser l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, notamment les personnes en situation de handicap, les seniors ou encore celles rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.



Insertion dans les marchés publics

SOUTIEN A L'ÉDUCATION, À LA CULTURE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS POUR TOUS

RÉUSSITE ÉDUCATIVE UN COUP DE POUCE POUR « LES PETITS PARLEURS »

Depuis le 27 janvier, 6 élèves de l'école maternelle des Moulins bénéficient d'un soutien scolaire dans le cadre du dispositif Coup de Pouce. Du lundi au vendredi soir, ils travaillent avec une animatrice pour enrichir leur vocabulaire et focaliser leur attention.

C'est en 2021 que la Ville de Toulon a adhéré à cette association qui propose différents accompagnements en fonction des niveaux : langage, lecture, mathématiques... la commune a fait le choix d'accompagner les petits parleurs sur le chemin de la réussite éducative, de les aider à développer leur champ lexical mais aussi leur confiance en eux. Pour cette année 2024 – 2025, 8 clubs accueillent 44 enfants détectés comme petits parleurs par les enseignants.

À leur rentrée en cours préparatoire, les écoliers seront suivis durant tout le premier trimestre par un club Coup de Pouce passerelle pour poursuivre l'accompagnement.

Lutter contre le décrochage scolaire

Depuis 1984, l'association Coup de Pouce cherche à lutter contre le décrochage scolaire. C'est en 2014 que sont lancés les clubs Coup de Pouce Langage pour la grande section de maternelle. Depuis, ces clubs se sont multipliés et concernent les livres pour les CP des réseaux REP et REP+ puis pour les enfants de CE1, les clubs Coup de Pouce Lecture-Écriture et Mathématiques pour les CE1 et les CE2. Deux nouvelles expérimentations pour les élèves de moyenne section de maternelles et de CE2 ont été lancées en 2020.

Piano à la récré



Piano à la récré

Cette opération vise à permettre aux plus jeunes d'accéder à la musique classique ou contemporaine avec la présence du pianiste Alexandre Eghikian.

L'opération qui a débuté à l'école Jules Muraire s'est déroulée dans 4 écoles élémentaires et maternelles de la Ville, l'idée étant de jouer avec l'effet de surprise. Le pianiste Alexandre Eghikian joue pendant trente minutes dans les cours de récréation. L'objectif est de permettre un accès à la culture et à la musique classique aux plus jeunes.

ACCÈS A LA CULTURE

L'un des axes majeurs de la stratégie culturelle toulonnaise réside dans **l'accès à la culture**, avec une attention particulière portée à **l'équité territoriale**. À travers la mise en réseau de ses équipements culturels — médiathèques de quartier (comme Sainte-Musse, Le Pont-du-Las ou La Beaucaire), musées municipaux, Maison de la Photographie, Médiabus, etc. — la Ville agit pour **réduire les fractures géographiques et sociales** en matière d'offre culturelle.

Cette volonté se traduit également dans des actions de **proximité**, telles que le programme « Quartiers en Liberté », mené avec le Théâtre Liberté et les bibliothèques, qui vise à **aller au-devant des habitants des quartiers prioritaires**, à créer des temps de rencontre et à valoriser les pratiques culturelles locales. Les projets participatifs et itinérants favorisent ainsi un **dialogue interculturel et intergénérationnel**, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et de cohésion territoriale.

De plus, la tarification sociale pratiquée par les musées et les médiathèques — gratuité, accès facilité pour les jeunes, les scolaires, les personnes en situation de handicap — participe activement à cette politique de solidarité.

Zoom sur « Quartiers en Liberté » :

Du 23 novembre au 8 décembre, la Ville et le Théâtre Liberté ont proposé aux habitants de Ste Musse et aux toulonnais une résidence artistique de la Compagnie Basinga, autour de l'art du funambule. Cette action a été menée dans le cadre des « Quartiers en Liberté », dont les objectifs sont de :

- Favoriser la culture « pour tous » et d'aller au-devant des publics
- Privilégier l'échange avec les habitants, la découverte et l'initiation à des pratiques culturelles
- Développer des projets permettant la découverte des équipements culturels de la Ville et de développer l'intérêt pour la culture des habitants

Ainsi pendant plus de 2 semaines, les habitants ont pu s'initier au funambulisme, créer des personnages et des costumes, participer à des ateliers d'écriture, d'accompagnement musical, de photo. Co-construit avec les habitants et acteurs du quartier, le spectacle a réuni plusieurs centaines de personnes au cœur du quartier. Un film et une exposition photographique diffusés à Ste Musse en mars 2025 ont permis de conserver une trace de ce projet, facteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel et collectif.

Des équipements culturels accessibles à tous

- 6 musées municipaux et 7 médiathèques ouverts à tous les publics
- Entrée gratuite dans les musées municipaux
- Gratuité étendue à tous les Toulonnais et aux personnes travaillant à Toulon depuis 2024 pour les médiathèques
- Label «Tourisme & Handicap» obtenu par le Musée d'Art pour trois déficiences (motrice, auditive, mentale), avec un axe d'amélioration en cours sur la déficience visuelle

Publics éloignés et empêchés

L'accès à la culture pour tous est au cœur de la politique culturelle de la Ville. Associations, structures relais, établissements de réinsertion scolaire sont accueillis régulièrement dans les lieux culturels et bénéficient de visites commentées et d'ateliers. Ce type d'activité est essentiel et permet de promouvoir la solidarité au sein de la collectivité.

- Médiations adaptées aux publics en situation de handicap (IME, hôpitaux de jour, associations spécialisées)
- Accueils réguliers de structures relais, foyers, établissements médico-sociaux
- Interventions en crèche et en relais petite enfance
- Seniors : le public sénior constitue une part importante de la fréquentation des structures muséales et des médiathèques. Chaque année, de nombreux EHPAD, foyers logements et maisons médicalisées organisent des visites dans les lieux culturels. Des visites adaptées sont proposées à cette catégorie de public (visites courtes, accompagnées de chaises). Des ateliers plastiques en lien avec la visite sont proposés afin d'échanger autour d'une pratique et d'une découverte et favoriser le lien social
- Participation de la lecture publique à la Semaine Bleue et au Forum Seniors chaque année
- Portage de documents dans deux EHPAD (Notre dame de la Paix et résidence autonomie de la recense) par le réseau des médiathèques
- Langues des Signes Françaises (LSF) : des visites commentées en LSF sont organisées pour permettre aux personnes sourdes et malentendantes de découvrir la collection du MAT consacrée au paysage
- Publics du champ social : associations, primo-arrivants, foyers, structures relais, établissements de réinsertion

Zoom sur le label Tourisme et handicap

Le Musée d'Art de Toulon (MAT) s'engage activement en faveur de l'accessibilité culturelle pour tous. Depuis le 4 octobre 2024, il est labellisé « Tourisme & Handicap » pour trois types de déficiences : motrice, auditive et mentale. Ce label national reconnaît les efforts du musée pour offrir un accueil et des services adaptés aux personnes en situation de handicap.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Le MAT est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment, rénové en 2021, dispose d'aménagements spécifiques tels que des rampes d'accès, des ascenseurs desservant tous les niveaux, et des sanitaires adaptés avec barres d'appui et espaces de circulation suffisants.

Accessibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes

Pour les visiteurs sourds ou malentendants, le Musée d'art propose des visites commentées traduites en Langue des Signes Française (LSF).

De plus, le personnel d'accueil est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap auditif, garantissant une expérience de visite inclusive.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap mental

Le MAT offre des visites guidées adaptées aux personnes en situation de handicap mental. Ces visites sont conçues pour être accessibles et engageantes, permettant à tous les visiteurs de profiter pleinement des collections du musée.

Accessibilité pour les personnes malvoyantes ou aveugles

Actuellement, le Musée d'Art de Toulon ne dispose pas du label « Tourisme & Handicap » pour la déficience visuelle. Cependant, des initiatives sont en place pour améliorer l'accessibilité pour les personnes malvoyantes ou aveugles.

CULTURE ET SANTÉ

Collections santé dans les médiathèques

- 11,5 % des fonds documentaires sont consacrés à la santé
- Domaines représentés : psychologie, bien-être, parentalité, nutrition, santé mentale
- Fonds adaptés disponibles : DYS, livres en grands caractères, livres audio, textes en facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Actions en santé

- Médiathèques : séances de Contes Zen, Yoga bébé, ateliers Re'pairs santé, Semaine de la santé sexuelle
- Conférences santé avec l'Université du Temps Libre
- Partenariats avec l'hôpital, Blouses Roses, Unis-Cité, associations locales
- Participation à la Journée mondiale des maladies chroniques
- Un travail auprès des IME et ESAT a été mis en place et s'inscrit dans les perspectives de développement des actions auprès des publics empêchés
- Les missions auprès des hôpitaux de jour et établissements de santé mentale se sont largement étoffées cette année dans les musées (hôpitaux de jour, cliniques privées etc...). Des visites commentées et ateliers "à la carte" sont proposés en fonction des demandes.

Zoom sur « Santé et médiathèques »

L'implication du réseau des médiathèques sur le sujet de la santé répond au 3ème objectif de développement durable (ODD), tels qu'ils sont déclinés dans l'agenda 2030 du développement durable en France : donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien être à tout âge.

L'impact de cet objectif est double : deux des axes forts de ce travail autour de la santé sont la parentalité et la petite enfance car c'est dès le plus jeune âge que la prise en charge de soi, corps et esprit, commence.

- Depuis 2020 – Tout au long de l'année : dans le cadre de la programmation hebdomadaire d'une conférence en accès libre à la médiathèque Chalucet, l'Université du Temps libre aborde des sujets autour de la santé, la santé mentale et le bien-être. Public ciblé : jeunes adultes, adultes actifs et seniors
- Depuis 2022 – 2 fois par ans : dons d'ouvrages et de magazines aux Blouses Roses qui les apportent dans les hôpitaux de la région
- 2024/2025 – Tout au long de l'année : contes Zen. Atelier mêlant la lecture de contes et une initiation à la sophrologie par une bibliothécaire formée à cela. Public : dès 6 ans
- 2024/2025 – Tout au long de l'année : Ateliers Yoga bébé. L'objectif est d'amener les parents à mieux connaître leur tout petit en leur proposant des techniques douces de yoga adaptées à leur âge. Public : 0 – 18 mois
- Depuis 2021 – Mai : accueil du festival de poésie et de poésie sourde les Eauditives à la médiathèque Chalucet

- 2024/2025 – Premier semestre : dispositif Re'pairs Santé (15 mai et 5 juin) qui se poursuit de manière plus régulière en 2025 (6 occurrences sur les 4 premiers mois). Il s'agit de rencontres/discussions autour de la santé mentale, du bien-être et de la santé des adolescents, organisées en partenariat avec l'association Unicité. Public ciblé : jeunes entre 10 et 15 ans et jeunes entre 16 et 25 ans.
- 2024/2025 – Premier semestre : dispositif Re'pairs Santé (15 mai et 5 juin) qui se poursuit de manière plus régulière en 2025 (6 occurrences sur les 4 premiers mois). Il s'agit de rencontres/discussions autour de la santé mentale, du bien-être et de la santé des adolescents, organisées en partenariat avec l'association Unicité.
- 2024/2025 – du 3 au 9 juin : participation à la semaine de la santé sexuelle avec mise en avant de collections via des tables thématiques et des ateliers sur la question. Public visé : jeunes de 16 à 25 ans, adultes.
- 2025 – 12 juin – Participation à la journée professionnelle sur la Santé Culturelle© organisée par le réseau de lecture publique Dracénie Provence Verdon Agglomération en partenariat avec la Médiathèque départementale du Var.

ACCUEIL JEUNES DU LAS, UN LIEU POUR SE RETROUVER, ÉCHANGER ET S'INFORMER

Fermé depuis plus d'un an et demi, ce local municipal a été repensé pour s'adapter à ce nouveau public. Nichée à l'ombre des pins et des oliviers, la bâtisse, dont l'intérieur a été repeint, abrite une salle informatique avec 5 postes et une grande salle commune aménagée de meubles cosy et colorés. Le jardin a été désimperméabilisé, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été créée, un panier de basket a été installé sous le porche.

Ce nouvel accueil destinés aux 12-25 ans a ouvert ses portes le mardi 25 février 2025.

L'Accueil Jeunes du Las fonctionne toute l'année, vacances scolaires incluses.



Accueil des jeunes du Las

Des animations adaptées pour chaque tranche d'âge

Le lieu peut accueillir une quarantaine de jeunes; durant les vacances scolaires, la structure se transforme en un centre de loisirs pour les 11-14 ans ainsi qu'en libre accueil pour les 15-17 ans et les 18-25. Animée par deux éducateurs municipaux, cette nouvelle structure peut accueillir dans la plus grande mixité les jeunes autour de différentes activités adaptées à leur âge.

FAVORISER L'INCLUSION, L'ÉDUCATION ET LE BIEN-ÊTRE PAR LE SPORT

Accessibilité pour tous les publics : les activités proposées sont pensées pour répondre aux besoins des enfants, adolescents, adultes, seniors et pour les personnes en situation de handicap, jeunes en difficulté.

Programmes éducatifs fondamentaux : mise en œuvre des dispositifs « Savoir Nager » et du « Savoir Rouler » pour développer et assurer dès le plus jeune âge des compétences fondamentales en matière de sécurité et d'autonomie.

Promotion de la santé et du bien-être : élargissement de l'offre d'activités physiques douces ou en plein air, visant à lutter contre la sédentarité, à encourager une pratique régulière et à favoriser l'accès à tous aux bienfaits du sport.

E- TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES



La production et la consommation responsables sont des conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels, plus respectueuse de la biodiversité.

La Ville de Toulon poursuit son ambition d'être une administration écoresponsable, non seulement dans le cadre des missions de service public qu'elle assure auprès de la population, mais également en tant que « consommateur ». Les efforts ainsi entrepris veulent démontrer la volonté d'exemplarité de la collectivité à l'égard de ses administrés tout autant que de ses employés.

UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

La Ville a adopté le 26 janvier 2024 son **SPASER « Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables »** pour la période 2024-2026.

Ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

Parallèlement, la Ville a constitué un **Comité Achat Durable** ayant pour objet de mobiliser l'ensemble des acteurs de la politique Achat de la Ville autour d'actions en faveur du Développement durable dans la commande publique (2 sessions par an).

La mise en œuvre du SPASER a contribué à promouvoir sur l'exercice 2024, les 2 piliers suivants du Développement Durable :

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

- Actions pour renforcer l'insertion sociale : 10 590,9 heures d'insertion ont été réalisées au travers des marchés publics
- Outils de promotion de l'insertion sociale :
 - Création d'un référencement des Entreprises Adaptées (EA) et des Etablissements ou Services d'Aides par le Travail (ESAT) pour développer le recours aux marchés réservés
 - Fléchage des familles d'achat susceptibles d'être confiées à des entreprises du secteur protégé (EA, ESAT, SIAE, EESS) dans la nomenclature interne.

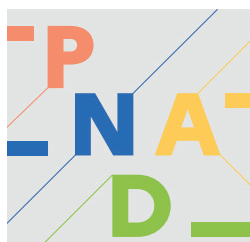
Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Actions de promotion de l'achat écologique : 67% de marchés contiennent des considérations environnementales en sus de la réglementation
- Outils de promotion de l'achat écologique :
 - Création d'un clausier de critères environnementaux à intégrer dans les dossiers de consultation des entreprises (objectif 100% au 21 août 2026)
 - Fléchage des familles d'achat concernées par la loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire dans la nomenclature interne.

Enfin, des sessions de formation relatives à l'utilisation de ces différents outils ont été dispensées au cours de l'année 2024.

Dans le cadre de sa politique d'achats publics responsables, la Ville met également en œuvre des **clauses sociales d'insertion**, visant à favoriser l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, notamment les personnes en situation de handicap, les seniors ou encore celles rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

La Ville adopte aussi **des clauses environnementales et sociales dans la commande publique** pour promouvoir des pratiques durables et responsables chez les prestataires. Un premier retour d'expérience a été réalisé concernant la **clause d'exécution écoresponsable et incitative** fixée dans certains marchés publics.



Cette clause prévoit que la Collectivité s'engage, avec le titulaire du marché – lequel doit être en capacité de répondre à ces attentes –, à privilégier **l'achat de pièces détachées issues de l'économie circulaire** (pièces reconditionnées) à l'achat de pièces neuves. Ainsi, sous réserve de la **conformité technique** des pièces reconditionnées, de leur garantie, ainsi que du **respect des délais de livraison**, les achats réalisés soutiennent cette politique d'approvisionnement responsable.

La Ville systématise le recours au réemploi, au recyclé et au reconditionné plutôt qu'au neuf, lorsque cela est techniquement possible et disponible auprès des fournisseurs :

- Le Parc automobile dispose de la possibilité de commander des pièces détachées issues du réemploi pour l'entretien et la réparation des véhicules de la flotte municipale. Dans le cadre des achats de véhicules, le choix a été fait, pour l'année 2024, d'opter pour l'acquisition de poids lourds d'occasion plutôt que neufs.
- Le nouveau marché de fournitures de pneumatiques permet désormais la commande de pneus rechapés.
- Le marché du papier d'impression a permis l'achat et l'utilisation de papier recyclé.
- Le marché de droguerie (lot essuyage) permet de commander plus massivement des articles à base de ouate recyclée.
- Le marché relatif à l'éclairage public comprend des mâts certifiés ISO, des illuminations par LED recyclées à 100 % et des ampoules RECYLUM (filiale agréée).

- Pour satisfaire les besoins en mobilier, la Ville récupère la majorité des meubles devenus inutiles afin de les stocker et de les redistribuer. La mise en place, en 2024, d'une offre de mobilier réemployé a permis la réutilisation de 165 pièces (tables, chaises, bureaux, caissons, armoires...), générant ainsi une économie d'environ 32 000 € par rapport à un achat équivalent en neuf. En complément, l'orientation des demandes vers du mobilier conforme à la loi AGECE a permis une économie supplémentaire estimée à 3 000 €.
- Après les fêtes de fin d'année, la Ville a offert la possibilité aux toulonnais d'offrir une seconde vie à leur sapin en le recyclant auprès du pôle de valorisation Toulon-Ollioules.
- Pour les marchés de fournitures et notamment de mobilier pour enfant, il est exigé que les meubles ne soient pas issus de bois rares et que l'emploi de certains phtalates, solvants, peintures et autres vernis soit limité et conforme à la réglementation. Des critères sociétaux sont introduits dans les produits et l'entreprise qui les fournit comme l'équité et la diversité, la santé et la sécurité au travail, l'interaction entre les parties prenantes, le moindre impact sur l'environnement de l'ensemble du cycle de vie d'un produit. Ainsi pour l'ensemble du cycle de vie d'un meuble : chaque étape de la vie d'un meuble peut avoir un impact sur l'environnement à partir des matières premières, la fabrication, le transport... mais aussi l'usage du meuble et son recyclage.
- En matière d'hygiène et de protection de l'environnement, les prestations de nettoyage s'attachent à avoir les impacts les plus faibles possibles sur l'environnement. Elles doivent notamment s'attacher à réduire la pollution à un niveau non dangereux et à ne pas provoquer de pollution nouvelle par l'usage inadapté de méthodes ou de produits nouveaux dont l'innocuité n'aurait pas été vérifiée. Le puisage de l'eau pour les besoins de l'exécution du marché de nettoyage des vitres ou des locaux, de même que les évacuations des eaux sales, ne peuvent se faire que dans les locaux alimentés en eau et disposant de vidoirs désignés par le représentant de l'acheteur. De même, il est bien indiqué que le titulaire doit veiller à ne pas laisser couler l'eau inutilement. Il est aussi formellement interdit au titulaire d'utiliser les bouches d'incendie et d'y faire le puisage de l'eau nécessaire à la réalisation des prestations. Autre mesure d'économie d'énergie, le titulaire doit veiller à ce que l'éclairage d'un local soit limité au temps nécessaire à l'exécution des prestations.
- Dans les marchés de fournitures, la loi **Climat et Résilience**, les produits **AGECE** (anti-gaspillage pour une économie circulaire), la récupération des emballages à la charge du fournisseur et l'obligation de livrer un produit dans un emballage aux dimensions adaptées sans quoi des pénalités sont applicables.



La loi Égalim pour **l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous** de 2018 impose quant à elle à compter de 2025, l'interdiction d'utiliser des contenants alimentaires en matière plastique (cuisson, réchauffe, service) dans les services de restauration scolaire et universitaire, ainsi que dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

Afin d'anticiper cette obligation réglementaire tout en tenant compte des contraintes budgétaires, le remplacement intégral de la vaisselle concernée a été planifié sur deux années, 2024 et 2025. Un montant total de 200 000 € y a été consacré.

Dès 2024, près de 120 000 € ont été engagés pour remplacer la vaisselle en plastique par de la vaisselle en matière biosourcée dans les cantines scolaires.

Pour ce qui concerne l'alimentation, le renforcement des objectifs d'approvisionnement en produits alimentaires durables et de qualité est de fait.

Avant même d'être imposées par la loi, la Ville incluait les recommandations EGALIM dès 2019 (crèches, écoles, centres de loisirs) dans ses marchés de restauration collective.

Ainsi, pour les crèches, toutes les pommes et carottes (qui sont le fruit et le légume les plus consommés par les tout-petits) étaient déjà BIO et aujourd'hui cela s'étend à tous les fruits et légumes pour respecter EGALIM et ses 50% de produits labellisés et ses 20% de bio.

- Les petits pots pour les bébés des crèches respectent cette orientation aussi.
- Pour le scolaire, un menu végétarien est proposé chaque semaine depuis novembre 2019.
- Depuis la rentrée de septembre 2021, toujours dans ce cadre, un menu bio est proposé chaque semaine à tous les convives. L'ensemble du menu, de l'entrée au dessert, est bio.

Outre les produits issus de l'agriculture biologique, des « **produits de qualité et durable** » sont aussi retenus :

Les produits bénéficient des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou des mentions valorisantes :

- Le **label rouge**
- L'appellation d'origine contrôlée ou protégée (AOC / AOP)
- L'indication géographique (IGP)
- La spécialité traditionnelle garantie (STG)
- La mention « **fermier** » ou « **produit de la ferme** » ou « **produit à la ferme** », pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production
- Les produits « issus d'une exploitation de haute valeur environnementale » (HVE)
- Les produits issus de la pêche maritime bénéficient de **l'écolabel Pêche durable**, tout en sachant que l'Acheteur comptabilise également les produits de la pêche **MSC**
- Les produits bénéficient du logo « Région ultrapériphérique » (RUP)

Par ailleurs, les matériels qui ne sont plus utilisés par les services municipaux sont récupérés et, pour la plupart, revendus aux enchères, leur offrant ainsi une seconde vie tout en générant des recettes pour la Ville. Sur la période considérée, ont notamment été vendus : 20 véhicules, 6 canoës, des consommables d'impression, du matériel audio et divers autres équipements, pour un total de recettes supérieur à 63 000 €.

Projet réaménagement anse Tabarly et Projet médiathèque Marnata

La Ville souhaite que toutes les opérations de travaux importantes répondent à des objectifs d'économie circulaire avec l'obtention d'un label BDM (minimum bronze).



LA DEMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En 2024, la Ville s'est dotée d'un logiciel permettant de centraliser l'ensemble des inscriptions scolaires, périscolaires, extrascolaires, en crèche et sportives.

Le 18 mars 2024, le portail famille (Interface pour les usagers) a été ouvert à l'ensemble des familles toulonnaise leur permettant ainsi de s'inscrire, réserver, annuler et payer l'ensemble des activités de leur enfant.

Par ailleurs, depuis septembre 2024, afin de permettre la gestion des présences des enfants, chaque crèche dispose d'un système d'enregistrement des heures d'arrivée et de départ des enfants, qui sert de base horaire pour la facturation.

La Carte Jeune est quant à elle désormais installée sur smartphone par les jeunes.



Photo Annabelle Lhuillier-Bonnal

Ville de Toulon > www.toulon.fr

